

INDUSTRIE AUTOMOBILE

**Mise en service
d'une usine de
plaquettes de frein**

P 4

FERMETURE TEMPORAIRE D'UNE PORTION DE PLAGE

**Alerte sanitaire
à Marsa Ben M'Hidi
à Tlemcen**

P 7



AFFAIRE DE LA FAF

LE PROCÈS DES ANCIENS PRÉSIDENTS FIXÉ AU 25 AOÛT

Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a décidé de reporter au 25 août l'ouverture du procès relatif à l'affaire de corruption présumée ayant éclaboussé la Fédération algérienne de football (FAF). Sont notamment concernés les anciens présidents de l'instance fédérale, Kheireddine Zetchi, Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef, aux côtés de plusieurs anciens responsables et cadres de la fédération, dont certains sont placés en détention provisoire. Lire page 3



CONSOMMATION DE DROGUES :

**PLACE AUX ENQUÊTES
DE TERRAIN**

P 4

Crise d'électricité : la Tunisie remercie l'Algérie



La Compagnie tunisienne d'électricité et de gaz a adressé ses remerciements à tous les cadres et agents de la société algérienne Sonelgaz pour le soutien continu qu'ils ont offert en fournissant l'électricité à la Tunisie pendant cette période exceptionnelle de fortes pressions sur le réseau électrique. La Tunisie fait face, ces derniers jours, à une forte pression sur le réseau électrique à cause de la chaleur intense qui la traverse. Comme solution d'urgence, le pays a opéré des délestages systématiques. Devant cette situation, l'Algérie, à travers l'entreprise Sonelgaz, a tenu à

prêter main-forte à la Tunisie afin de contenir la crise. Elle lui a ainsi fourni de l'électricité pendant cette période. C'est ce qui ressort en effet d'une lettre de remerciements adressée ce mardi par la compagnie tunisienne d'électricité et de gaz à Sonelgaz. Dans cette missive, le Président-directeur général de la compagnie tunisienne, a exprimé en effet en son nom et au nom du personnel de son entreprise « ses plus vifs remerciements et sa profonde gratitude » à tous les cadres et agents de la société algérienne Sonelgaz, « en reconnaissance du soutien continu qu'ils ont offert en fournissant l'électricité à la Tunisie pendant cette période exceptionnelle de fortes pressions sur le réseau électrique ». Un soutien qui a permis « d'atténuer les effets des conditions climatiques difficiles et de la forte demande en énergie ». Le responsable a affirmé en outre cette « coopération incarne l'esprit de solidarité et de fraternité » qui unit la Tunisie et l'Algérie. Elle reflète, en outre, a-t-il ajouté, la profondeur des relations stratégiques reliant les deux entreprises, et renforce le partenariat existant entre les deux consacrant « les valeurs d'intégration et de synergie entre nos deux pays frères ».

Les exportations gazières algériennes vers l'Europe en hausse

Les exportations algériennes de gaz naturel par gazoduc vers l'Europe poursuivent leur dynamique haussière, confortant la place de l'Algérie parmi les principaux fournisseurs énergétiques du continent dans un contexte international marqué par la quête de sources d'approvisionnement sûres et diversifiées. Selon les dernières analyses de l'Oxford Institute for Energy Studies (OIES), les flux gaziers algériens ont progressé de 6 à 7 % en glissement annuel durant les mois de mars et d'avril, avant d'accélérer à près de 13 % en mai. Les prévisions de l'institut indiquent que les exportations devraient se maintenir autour de 93 millions de mètres cubes par jour pendant la majeure partie de la saison estivale, à l'exception du mois de septembre, période traditionnellement consacrée aux opérations de maintenance des infrastructures. Cette performance repose essentiellement sur les deux principaux axes d'exportation du gaz algérien vers l'Europe : Medgaz, qui relie directement l'Algérie à l'Espagne, et TransMed, qui dessert l'Italie via la Tunisie. Au-delà de sa portée stratégique, cette évolution constitue un levier économique important pour l'Algérie. La hausse des volumes exportés, conjuguée à des prix de l'énergie toujours soutenus sur les marchés internationaux, est de nature à renforcer les recettes en devises du pays et à consolider les revenus de Sonatrach. Cette tendance s'inscrit dans la stratégie de l'Algérie visant à accroître durablement ses capacités de production afin de répondre à une demande européenne toujours soutenue et de conforter son rôle de partenaire énergétique fiable.

La BNA alerte contre une fausse application bancaire

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé une mise en garde à l'adresse de ses clients contre une tentative d'escroquerie reposant sur une plateforme frauduleuse usurpant l'identité de son application bancaire officielle. Dans un communiqué, la banque indique avoir identifié une fausse plateforme conçue pour induire les utilisateurs en erreur et collecter illicitement leurs données personnelles et financières. Face à cette tentative de fraude, la BNA appelle ses clients à la plus grande vigilance. Elle leur recommande de ne télécharger aucune application et de ne cliquer sur aucun lien provenant de sources non officielles, précisant que la plateforme signalée ne présente aucun lien avec la banque ni avec son application mobile officielle. L'établissement bancaire exhorte également ses clients à toujours vérifier l'origine des applications avant d'y saisir des informations confidentielles et à ne jamais communiquer leurs mots de passe ou leurs codes de vérification à des tiers, quelles que soient les circonstances. Par cette alerte, la BNA réaffirme son engagement en faveur de la protection des données de sa clientèle et rappelle l'importance du respect des règles de sécurité numérique pour prévenir les tentatives de cyber-escroquerie.



Magramane reçoit le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a reçu, au siège du ministère, le Secrétaire général de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, M. Ibrahim Ben Mohammed Al-Turki, dans le cadre de la mission de travail qu'il effectue en Algérie, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis de passer en revue "les opportunités et les perspectives de coopération avec cette organisation dans les domaines prioritaires, en accord avec la vision de notre pays en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine", précise le communiqué. Les deux parties ont également évoqué "les préparatifs en cours en prévision de la présidence, par l'Algérie, du Conseil ministériel de l'Initiative pour le mandat 2027", ajoute la même source. La rencontre a aussi été l'occasion de souligner "l'importance de promouvoir la coopération régionale dans le domaine de l'environnement face aux défis climatiques, notamment la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse", conclut le communiqué.

Reflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par la SARL Reflexion
Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem
www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email: redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email: redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

AFFAIRE DE LA FAF

Le procès des anciens présidents fixé au 25 août

Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a décidé de reporter au 25 août l'ouverture du procès relatif à l'affaire de corruption présumée ayant élaboussé la Fédération algérienne de football (FAF). Sont notamment concernés les anciens présidents de l'instance fédérale, Kheireddine Zetchi, Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefzef, aux côtés de plusieurs anciens responsables et cadres de la fédération, dont certains sont placés en détention provisoire.



Par Amina L.

La décision a été prise par la présidente de la deuxième section du pôle, à la suite d'une demande formulée par les avocats de la défense, qui ont sollicité un renvoi afin de disposer d'un délai supplémentaire pour consulter l'ensemble des pièces du dossier. Avant le report de l'affaire, la juridiction a procédé à l'appel des prévenus, des témoins et des parties civiles, tandis que les accusés détenus ont été introduits dans la salle d'audience. Outre les trois anciens prési-

dents de la FAF, comparaîtront également les anciens secrétaires généraux Mohamed S. et Mounir D., l'ex-directeur de l'administration générale Abdelghani N., ainsi que plusieurs anciens membres du bureau fédéral et autres responsables. Selon le dossier de poursuites, l'affaire porte sur les conditions de passation de plusieurs contrats et marchés conclus au sein de la Fédération algérienne de football. Ces opérations auraient été réalisées en dehors des procédures légales et réglementaires en vigueur, dans le but d'accorder des avantages indus à des

tiers, entraînant un détournement de fonds publics relevant de la fédération et du Trésor public. Les prévenus sont poursuivis pour plusieurs infractions prévues par la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, notamment l'abus de fonction, le détournement intentionnel de deniers publics, la conclusion de marchés en violation de la législation et de la réglementation afin d'obtenir des avantages injustifiés, l'obtention d'avantages indus à l'occasion de la passation de marchés avec l'État ou des organismes publics, ainsi que le blanchiment d'argent.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'Algérie accélère sa stratégie nationale

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, a présidé la première réunion de coordination consacrée à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'intelligence artificielle. Cette rencontre a réuni les représentants des départements ministériels et des organismes concernés par ce chantier stratégique. Cette première réunion a permis de définir les grandes orientations de la feuille de route et de coordonner les actions des différents intervenants en vue de concrétiser les objectifs fixés. Il s'agit, notamment, de consolider la souveraineté technologique du pays et de favoriser une intégration progressive des technologies de l'intelligence artificielle dans les services publics, en s'inspirant des expériences internationales les plus avancées. Les participants ont examiné les moyens

de développer des modèles nationaux d'intelligence artificielle open source et de renforcer les capacités des infrastructures informatiques. L'objectif est de mettre à la disposition des centres de recherche et des startups un environnement technique leur permettant de concevoir, d'entraîner et de déployer des modèles d'intelligence artificielle en Algérie. La réunion a également porté sur le développement des compétences nationales à travers la mise en place de programmes de formation intensifs et innovants, en partenariat avec les universités et les établissements de recherche. Ces programmes visent à former des ressources humaines hautement qualifiées dans les domaines de la science des données et de l'intelligence artificielle générative. Les échanges ont, par ailleurs, mis en exergue la nécessité de créer un centre national de re-

cherche dédié à l'intelligence artificielle ainsi que des unités de recherche spécialisées, afin de renforcer le lien entre la recherche scientifique et les applications industrielles. L'accent a également été mis sur la sécurisation du traitement et du stockage des données administratives et publiques au sein de centres de données nationaux, tout en veillant au respect des principes d'une utilisation éthique et responsable des technologies numériques. Au terme de cette réunion, les participants ont décidé de mettre en place un comité mixte de suivi chargé d'assurer l'exécution de la feuille de route selon un calendrier précis. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'administration publique et de promotion de la transformation numérique, à travers une exploitation maîtrisée des technologies de l'intelligence artificielle. A.L

RÉSEAU ROUTIER :

Djellaoui s'attaque aux points noirs

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base intensifie ses actions pour améliorer la sécurité sur le réseau routier national. Au-delà des opérations de réhabilitation et d'entretien des routes, l'accent est désormais mis sur le traitement des tronçons les plus accidentogènes, l'amélioration de la signalisation routière et le renforcement des mesures préventives afin de réduire les risques d'accidents. Présidant une réunion de coordination consacrée au suivi des principaux projets du secteur, le ministre Abdelkader Djellaoui a examiné l'état d'avancement de plusieurs programmes structurants, notamment dans les domaines ferroviaire et portuaire, ainsi que les opérations de maintenance du réseau routier et autoroutier. Dans un contexte marqué par la recrudescence des accidents de la circulation, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer les dispositifs de sécurité à travers la généralisation de la signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble des routes et autoroutes. Il a également appelé à installer une signalisation adaptée sur tous les chantiers, en particulier ceux réalisés de nuit, afin d'assurer la protection des usagers et des travailleurs. Une attention particulière a été accordée aux tronçons identifiés comme « points noirs ». Abdelkader Djellaoui a demandé la poursuite des études d'expertise destinées à identifier les causes de leur dégradation et à définir les solutions techniques les plus appropriées. Il a également souligné l'importance d'un suivi régulier des ouvrages d'art afin d'en garantir la sécurité, la viabilité et la durabilité. Le ministre a, par ailleurs, appelé à accélérer les travaux de maintenance en cours sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier, tout en renforçant les interventions périodiques menées par les centres de maintenance, les directions régionales des travaux publics et l'Algérienne des autoroutes (ADA), afin de préserver la qualité des infrastructures et d'assurer une meilleure fluidité de la circulation. En prévision de la saison automnale et hivernale, le premier responsable du secteur a ordonné l'élaboration d'un programme préventif portant sur l'entretien du réseau routier et l'inspection régulière des ouvrages d'art. Cette démarche vise à anticiper les dégradations liées aux intempéries et à garantir la continuité du service public. Le ministre a rappelé que la préservation du réseau routier et autoroutier demeure une priorité stratégique, soulignant que la sécurité des usagers passe par un suivi permanent des infrastructures et une intervention rapide dès l'apparition des premiers signes de dégradation. La réunion s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs des travaux publics de plusieurs wilayas, des responsables des organismes techniques relevant du secteur, notamment le CTT, le LTPS, le LTPO et la SETS, ainsi que des représentants de l'Algérienne des autoroutes. Les directeurs des travaux publics de l'ensemble des wilayas ont également participé aux travaux par visioconférence. **Ismaïn**

DRIT AU CHANGE :

Le ministère des Finances met en garde contre un faux document

Le ministère des Finances a réfuté, mercredi, les informations diffusées sur certaines pages des réseaux sociaux évoquant une prétendue remise en cause des nouvelles dispositions relatives au droit de change et un retour au dispositif antérieur. Dans un communiqué, le département ministériel indique que le document en circulation, présenté à tort comme émanant de ses services, est dénué de tout caractère officiel et n'a été produit par aucune de ses structures. Le ministère souligne que toutes les décisions, communiqués et informations relevant de ses attributions sont exclusivement publiés par le biais de ses canaux officiels de communication. Il invite, à cet effet, les citoyens et les professionnels des médias à faire preuve de discernement, à vérifier l'authenticité des informations avant leur diffusion et à se référer uniquement aux sources officielles. Le ministère des Finances prévient, enfin, qu'il se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires appropriées à l'encontre de toute personne impliquée dans la conception, la diffusion ou la promotion de faux documents de nature à induire l'opinion publique en erreur ou à porter atteinte à la crédibilité des institutions de l'État. **Nadine**

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Mise en service d'une usine de plaquettes de frein

L'industrie nationale poursuit son processus de redéploiement avec l'entrée en service, mercredi à Réghaia (Alger), d'une usine de fabrication de plaquettes de frein et d'accessoires automobiles.



Par Amina L.

Inaugurée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette nouvelle unité de production constitue une étape supplémentaire dans la stratégie de réhabilitation des actifs industriels récupérés par l'État et leur réintégration dans le tissu économique national. Dotée d'une capacité de production de 1,5 million de plaquettes de frein par an, l'usine est appelée à répondre à une partie des besoins du marché national en équipements automobiles tout en contribuant à la réduction de la facture des importations. À terme, elle ambitionne également de se positionner sur les marchés extérieurs grâce à une production conforme aux normes techniques en vigueur. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la remise en exploitation de cette unité s'inscrit dans la mise en œuvre

des orientations du président de la République visant à valoriser les biens récupérés dans le cadre des affaires de corruption. Ces actifs sont progressivement transformés en projets industriels créateurs de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois, dans le cadre d'une politique de relance de l'investissement productif et de diversification de l'économie nationale. L'usine, implantée dans la commune de Réghaia, appartenait auparavant au groupe CIMA Motors de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout. À la suite de sa récupération par l'État, elle a été confiée au Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), qui en a assuré la réhabilitation et la remise en exploitation à travers sa filiale spécialisée. Les autorités considèrent cette réalisation comme un levier pour le développement de la filière nationale des industries mécaniques. La production locale de plaquettes de frein destinées aussi bien aux vé-

hicules légers qu'aux poids lourds permettra de renforcer l'intégration industrielle, de sécuriser l'approvisionnement du marché national et de réduire la dépendance aux importations de composants automobiles. Au-delà de son impact économique, ce projet illustre la volonté des pouvoirs publics de redonner une vocation productive aux unités industrielles récupérées, en les intégrant dans une stratégie de développement fondée sur la valorisation des capacités nationales et la consolidation de la souveraineté économique. La cérémonie de mise en service s'est déroulée en présence d'une importante délégation ministérielle, comprenant notamment le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saâyouh, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, ainsi que le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, aux côtés de responsables de plusieurs secteurs et d'opérateurs économiques.

DEPÔT DE LA CDN AUPRÈS DES NATIONS UNIES

L'engagement climatique de l'Algérie salué

L'Algérie a officiellement déposé sa nouvelle Contribution déterminée au niveau national (CDN) auprès des Nations unies, réaffirmant son engagement en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de la lutte contre les changements climatiques. Cette démarche a été saluée par la Délégation de l'Union européenne en Algérie et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), qui ont félicité l'Algérie pour cette avancée. Elles ont également mis en avant le

caractère participatif de l'élaboration de la nouvelle CDN, issue d'un processus de concertation ayant associé les institutions nationales et les différentes parties prenantes. La nouvelle feuille de route s'articule autour de plusieurs priorités, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'accélération de la transition énergétique, le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans le domaine des ressources en eau, ainsi que la

protection de la biodiversité, des forêts et la promotion de l'économie circulaire. L'Union européenne et la GIZ ont réaffirmé leur volonté d'accompagner l'Algérie dans la concrétisation de ces objectifs à travers des projets de coopération. Le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie a, lui aussi, salué cette initiative, estimant qu'elle traduit une nouvelle avancée dans l'engagement du pays en faveur de l'action climatique. **A.L.**

INCENDIES DE FORÊT :

50 foyers maîtrisés, quatre restent en cours

Les services de la Protection civile poursuivent leur mobilisation pour lutter contre les incendies enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays. Selon le dernier bilan arrêté mercredi à 7h00, un total de 54 incendies a été recensé au cours des dernières 24 heures. Les unités

d'intervention sont parvenues à maîtriser 50 foyers, tandis que quatre incendies demeurent encore actifs. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les équipes sont toujours engagées dans les opérations d'extinction d'un incendie de forêt au niveau de la commune d'Aïn El

Hamam. Les trois autres foyers actifs sont localisés dans la wilaya de Jijel, précisément dans les communes d'Ouled Rabah, Oudjana et El Anseur, où les moyens de lutte restent mobilisés afin de circonscrire les flammes et d'éviter leur propagation. **Kamel**

CONSOMMATION DE DROGUES :

Place aux enquêtes de terrain

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) et l'Institut national de santé publique (INSP) ont conclu un partenariat scientifique destiné à renforcer les connaissances sur la consommation des drogues en Algérie. Cette coopération prévoit le lancement de plusieurs enquêtes de terrain et études scientifiques visant à fournir des données fiables pour orienter les politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre les stupéfiants. L'accord, signé par le directeur général de l'ONLCDT, Tarek Kour, et son homologue de l'INSP, Abderrezak Bouamra, marque la mise en place d'un cadre permanent de coopération scientifique et technique entre les deux institutions. Dans une première phase, quatre études de terrain seront réalisées afin d'évaluer l'ampleur du phénomène au sein de la population générale, des établissements scolaires et universitaires, ainsi que d'analyser la surmortalité liée à la consommation de drogues et aux overdoses. Les résultats attendus devront permettre de mieux comprendre l'évolution des usages et d'identifier les populations les plus exposées. Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention des drogues et des substances psychotropes (2025-2029), qui repose sur une approche fondée sur des données scientifiques. Les travaux menés serviront notamment à améliorer les actions de prévention, renforcer la surveillance épidémiologique et appuyer la prise de décision des pouvoirs publics. Adoptée en mars 2025, cette stratégie nationale s'articule autour de quatre axes majeurs : la prévention, la prise en charge, la répression et la coopération internationale. Elle prévoit la mise en œuvre de 305 mesures et actions mobilisant plusieurs secteurs ministériels à l'horizon 2029. À plusieurs reprises, le directeur général de l'ONLCDT a souligné que la problématique des drogues dépasse désormais le simple cadre sanitaire ou social. Selon lui, ce fléau constitue une menace pour la stabilité et la sécurité nationale, ce qui impose une mobilisation permanente de l'ensemble des institutions concernées ainsi que de la société civile. Le responsable a également insisté sur la nécessité d'adapter les moyens de lutte à l'évolution des réseaux criminels impliqués dans le trafic des stupéfiants. Il a rappelé que les importantes quantités de drogues saisies par les services de sécurité témoignent de l'ampleur du phénomène. Les statistiques font état d'une hausse de 69 % des quantités interceptées entre 2024 et 2025, tandis que plus de 32 millions de comprimés psychotropes ont été saisis au cours du premier semestre 2025, soit près du double du volume enregistré durant la même période de l'année précédente. **Kamel**

PARTENARIAT ALGÉRO-TCHADIEN :

Le président du CNESE en mission de travail à N'Djamena

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a entamé une visite officielle en République du Tchad, à l'invitation du président du Conseil économique, social, culturel et environnemental du Tchad (CESCE), Ahmat Mboudou Mahamat. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la participation de la délégation algérienne à la cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire du CESCE au titre de l'année 2026, organisée mercredi à N'Djamena. À son arrivée à l'aéroport international de N'Djamena, M. Boukhari a été accueilli par son homologue tchadien, en présence de conseillers de la République du Tchad ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie au Tchad, Fayçal Djajouti. Le programme de la visite a débuté par une rencontre bilatérale entre les présidents des deux institutions, consacrée à l'examen des perspectives de coopération et au renforcement du partenariat entre les deux conseils. Les échanges ont porté sur les moyens de développer les domaines de collaboration au service des intérêts communs de l'Algérie et du Tchad. Cette visite traduit la volonté des deux institutions consultatives de consolider les relations de coopération et de promouvoir l'échange d'expériences sur les questions économiques, sociales, culturelles et environnementales. **Nadine**

PROTECTION D'AL-QODS :

Ahmed Attaf expose à Amman la vision de l'Algérie

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a présenté, mercredi à Amman (Jordanie), la vision de l'Algérie en faveur de la protection d'Al-Qods Echarif, articulée autour de trois priorités stratégiques visant à préserver le statut historique et juridique de la Ville sainte ainsi que les droits du peuple palestinien.



Par Nadine

Prenant part à la réunion ministérielle sur le « Soutien à Al-Qods et à ses lieux saints », le chef de la diplomatie algérienne a souligné que la première priorité consiste à renforcer la mobilisation politique et diplomatique pour faire échec aux tentatives de modification du caractère historique d'Al-Qods, de son statut juridique et de sa composition démographique. Dans ce contexte, il a insisté sur la poursuite des efforts destinés à empêcher le transfert des représentations diplomatiques vers la Ville sainte, réaffirmant qu'Al-Qods demeure la capitale de l'État de Palestine. La

deuxième priorité, a-t-il poursuivi, concerne la préservation du statut historique et juridique des lieux saints musulmans et chrétiens à travers le soutien à la tutelle hachémite, considérée comme un facteur essentiel de leur protection, de la sauvegarde de leur identité et de la garantie de la liberté de culte. Évoquant la troisième priorité, Ahmed Attaf a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience des Palestiniens de Jérusalem en appuyant les institutions palestiniennes établies dans la ville afin de leur permettre de poursuivre leurs missions. Un soutien qu'il a qualifié d'indispensable pour préserver la présence palestinienne ainsi

que l'identité culturelle et religieuse d'Al-Qods. Par ailleurs, le ministre d'État a estimé que la cause palestinienne, et Al-Qods en particulier, traverse une étape décisive qui exige une mobilisation accrue du monde arabe et musulman. Il a souligné que les défis auxquels fait face la Ville sainte imposent de hisser l'action commune au niveau des enjeux actuels afin de défendre le projet national palestinien. En conclusion, Ahmed Attaf a appelé les pays arabes et musulmans à unir davantage leurs efforts pour répondre aux attentes du peuple palestinien et soutenir sa lutte légitime en faveur du recouvrement de ses droits nationaux.

SUR FOND DE TENSIONS AVEC JAVIER MILEI

Le Brésil demande le départ de l'ambassadeur argentin

Buenos Aires a annoncé avoir été informé que Brasilia avait demandé le départ de son ambassadeur et abaissait le niveau de sa représentation diplomatique en Argentine. Cette décision intervient après de nouvelles attaques de Javier Milei contre Luiz Inacio Lula da Silva. Nouvelle crise diplomatique entre les deux géants d'Amérique du Sud. Le gouvernement argentin a annoncé avoir été informé que le Brésil avait sollicité le départ de l'ambassadeur argentin à Brasilia et réduirait désormais sa représentation diplomatique à Buenos Aires au niveau de chargé d'affaires. Ce pic

inédit de tension entre les deux géants voisins d'Amérique du Sud intervient sur fond d'insultes répétées du président ultralibéral argentin Javier Milei envers son homologue de centre gauche Luiz Inacio Lula da Silva, qui avaient déjà valu la semaine dernière le rappel de l'ambassadeur brésilien à Brasilia pour consultations. Dans un communiqué publié mardi soir, le ministère argentin des Affaires étrangères a annoncé que son ambassadeur au Brésil avait été convoqué dans la journée par la chancellerie brésilienne, qui lui a communiqué la décision "de réduire le niveau de

représentation diplomatique bilatérale à celui de chargé d'affaires et de demander son retour" en Argentine. Le gouvernement argentin "prend note de cette décision adoptée unilatéralement" par le Brésil, et "regrette sa décision de continuer à s'isoler du reste de la région pour des raisons purement idéologiques", ajoute le communiqué de la chancellerie argentine. Cette escalade de crispation survient deux jours après des attaques renouvelées de Javier Milei contre Lula. Dans une interview sur une télévision argentine dimanche, il l'avait traité de "voleur" et de "corrompu". **Nadine**

NOUVELLE ESCALADE COMMERCIALE :

La Chine cible les exportations de pièces de drones vers les USA

La Chine a annoncé, mercredi 5 août, des restrictions sur les exportations de pièces de drones vers les États-Unis et placé six entreprises américaines sur liste noire, après des sanctions commerciales prises par Washington au nom de la sécurité nationale et de la lutte contre le travail forcé. Les mesures prises par l'administration de Donald Trump « portent gravement atteinte aux droits et intérêts légitimes chinois », a déclaré un porte-parole du ministère du commerce dans un communiqué. « La Chine n'a ainsi d'autre choix que de prendre les contre-mesures nécessaires pour y répondre », a-t-il souligné. Le gouvernement Trump avait ajouté à la fin de juillet à une liste de produits et de sociétés interdits d'importation aux États-Unis les robots humanoïdes et quadrupèdes, dont un grand nombre sont fabriqués en Chine, au nom de la protection de la sécurité nationale. « Afin de préserver la sécurité nationale », la Chine va « renforcer le contrôle des exportations vers les États-Unis de biens à double usage [c'est-à-dire pouvant avoir des applications civiles et militaires] liés aux drones », a fait savoir le ministère du commerce chinois. Les États-Unis avaient également ajouté fin juillet une quarantaine d'entités chinoises à leur liste destinée à prévenir ce qu'ils qualifient de « travail forcé », en particulier de la communauté ouïgoure, dans la région du Xinjiang (nord-ouest de la Chine). En réponse, le ministère du commerce chinois a annoncé mercredi le placement sur sa liste de contre-mesures de six entités américaines dont la société de biotechnologie Applied DNA Sciences et l'entreprise de recherche en géosciences Stratium Reservoir. « Il est interdit aux organisations et aux personnes physiques sur le territoire chinois d'effectuer des transactions, de coopérer ou de mener toute autre activité avec ces entités », a-t-il souligné. Parmi les autres mesures annoncées figurent l'inscription sur liste noire de sociétés américaines de tests de conformité ou encore l'ouverture d'enquêtes, là encore au nom de la sécurité nationale, sur les importations d'imprimantes et de photocopieurs de bureau. Lors d'une visioconférence la semaine dernière, le vice-premier ministre chinois, He Lifeng, avait fait part au secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, de sa « profonde préoccupation » face aux restrictions commerciales prises par Washington **A.L**

INDE

Les intempéries ont fait plus de 100 morts depuis juillet

Des inondations et des glissements de terrain dus aux pluies de mousson torrentielles ont causé plus de 100 morts en Inde depuis le début de juillet et forcé des milliers d'évacuations, selon un bilan des autorités mercredi 5 août. Au moins 87 personnes ont péri dans l'état d'Assam, dans le nord-est du pays qui figure parmi les régions les plus durement touchées, selon le chef du gouvernement de cet État, Himanta Biswa Sarma. Dans la seule région de Sivasagar, au moins 47 personnes ont trouvé la mort et plusieurs zones demeurent inondées, a-t-il précisé. Les autorités de cet État ont appelé la population à participer financièrement aux secours et aux travaux de remise en état. « La dévastation ici est sans commune mesure par rapport à tout ce que ces régions ont connu par le passé », a écrit mardi M. Sarma sur le réseau social X. Au Kerala, dans le sud de l'Inde, le ministre en chef, V. D. Sathesnan, a fait état mardi d'au moins 15 morts et de sept personnes portées disparues, à la suite de plusieurs jours de pluies torrentielles. Plus de 10 000 habitants ont trouvé refuge dans quelque 300 centres d'hébergement d'urgence ouverts à travers l'état, tandis que de fortes précipitations continuent de provoquer des glissements de terrain et des crues. Dans le territoire himalayen du Jammu-et-Cachemire, frappé par quelque 35 épisodes de soudaines pluies diluviennes, au moins 31 personnes ont trouvé la mort, a rapporté la chaîne publique de l'état. Les pluies de mousson, de juin à septembre, représentent en Asie du Sud de 70 à 80 % des précipitations annuelles, essentielles à l'agriculture et à l'activité industrielle. Chaque année, elles sont aussi la cause de morts et de destructions, mais le nombre d'inondations et de glissements de terrain meurtriers s'est accru ces dernières années. **Ismain**

KHADRA (MOSTAGANEM)

Evaluation des conditions d'activité des marins-pêcheurs

La Direction de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture de la wilaya de Mostaganem a effectué une visite de terrain à la plage de Djoun'h, dans la région de Sidi Adjal relevant de la commune de Khadra (daïra d'Achaacha), dans le cadre du suivi périodique de l'activité de pêche maritime et de l'évaluation sur place des conditions d'exercice de la profession.



Pae Zakaria D.

Cette visite s'est déroulée en présence du directeur de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture, du directeur de wilaya de la Chambre de la Pêche Maritime, ainsi que du responsable de la station administrative de Sidi Lakhadar. L'occasion a été saisie pour organiser une rencontre directe avec les marins-pêcheurs et les professionnels actifs sur le site. Les responsables ont ainsi pu recueillir les différentes préoccupations soulevées et prendre connaissance de la réalité de l'activité

maritime, ainsi que des besoins liés à l'amélioration des conditions de travail. Les discussions ont également porté sur les moyens permettant d'accompagner les professionnels et de régulariser leur situation administrative, en plus de l'étude de la possibilité d'enregistrement et d'aménagement du site de mouillage, afin de garantir une meilleure organisation de la circulation des embarcations et d'améliorer les conditions d'exploitation. Lors de cette visite, l'accent a également été mis sur l'importance de soutenir les programmes de formation et

de perfectionnement au profit des professionnels du secteur, en coordination avec la Chambre de wilaya de la Pêche Maritime. Cette démarche vise à renforcer les compétences des ressources humaines et à élever le niveau de la pratique professionnelle. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer l'activité de la pêche maritime et à améliorer les conditions de travail des professionnels, répondant ainsi aux exigences du développement local et au soutien de l'économie bleue au niveau de la wilaya de Mostaganem.

INCENDIES DE FORÊT

Mostaganem renforce son dispositif de prévention

La wilaya de Mostaganem a officiellement lancé une vaste campagne de sensibilisation et de prévention contre les incendies de forêt, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection du patrimoine forestier et de lutte contre les feux de végétation. Organisée par le ministère de la Jeunesse, sous le patronage des autorités locales de la wilaya de Mostaganem, avec la supervision de la Direction de la jeunesse et des

sports, l'organisation de l'Office des établissements de jeunesse de Mostaganem et en coordination avec la Conservation des forêts, cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la vigilance collective durant la saison estivale, période particulièrement marquée par un risque élevé d'incendies. Cette campagne a rassemblé un large éventail d'acteurs institutionnels et associatifs, parmi lesquels les services de la Sûreté nationale, de la

Gendarmerie nationale, de la Protection civile, les Scouts musulmans algériens, les cellules d'écoute et de santé des jeunes, ainsi que de nombreuses associations de la société civile et des représentants des médias. Cette mobilisation témoigne d'une volonté commune de fédérer les efforts autour de la protection des massifs forestiers et de promouvoir une culture de prévention fondée sur la responsabilité citoyenne.

Tayeb Bey Abdelkader

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Mise en service d'un raccordement électrique au profit de 620 foyers

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens et du renforcement de la couverture énergétique à travers la wilaya de Mostaganem, le projet de raccordement au réseau électrique à douar Bourahla (commune de Hassi Mamèche) a été officiellement mis en service. Cette opération d'envergure profite directement à 620 foyers (soit 620 nouveaux abonnés). Ce projet a nécessité le déploiement d'un réseau s'étendant sur une longueur

de 19,95 km, soutenu par l'installation de 6 nouveaux transformateurs électriques. Il s'inscrit dans le cadre d'un programme global ambitieux visant à raccorder un total de 1 200 logements à l'électricité à travers la région. En marge de la mise en service, des instructions fermes ont été données afin d'établir une liste complémentaire de résidents souhaitant bénéficier de ce raccordement. Cette liste sera soumise à la délibération des membres de l'Assemblée populaire

communale (APC), garantissant ainsi l'accès à l'énergie pour l'ensemble des habitants tout en luttant efficacement contre la prolifération des constructions illicites. Par ailleurs, le wali s'est engagé à étudier l'inscription d'un projet de réalisation du réseau d'assainissement au profit du douar dans les futurs programmes de développement. Il a également insisté sur l'impératif de préserver la salubrité de l'environnement et le cadre de vie des riverains. **Hadj Bennaceur**

BOUGUIRAT (MOSTAGANEM)

De nouveaux projets pour renforcer les capacités des lycées

Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, les autorités locales de la wilaya de Mostaganem ont donné le coup d'envoi de plusieurs projets destinés à renforcer les infrastructures de l'enseignement secondaire dans la commune de Bouguirat. Cette opération s'inscrit dans le programme de modernisation des établissements scolaires visant à améliorer les conditions de scolarisation, à répondre à la croissance des effectifs et à offrir aux élèves un environnement pédagogique conforme aux exigences du secteur de l'éducation. Le projet prévoit la réalisation d'une demi-pension d'une capacité de 200 repas ainsi que la construction de quatre salles de classe d'extension au lycée Émir Abdelkader. L'enveloppe financière allouée s'élève à 2,2 milliards de centimes pour la demi-pension et à 1,86 milliard de centimes pour les salles de classe. Selon les données présentées par la Direction des équipements publics, la wilaya bénéficie également d'un programme global portant sur la réalisation de trois demi-pensions au profit des lycées de Bouguirat et de Mostaganem pour un montant de 9,6 milliards de centimes, ainsi que de dix salles de classe d'extension réparties entre le lycée Émir Abdelkader de Bouguirat et le lycée Frères Abbas de la commune de Souafliya, pour une enveloppe de 6,5 milliards de centimes. Afin de garantir la livraison des projets dans les délais, les autorités locales ont exigé des entreprises de réduire la durée de réalisation de quatre mois à seulement 80 jours, avec la présentation d'engagements écrits, la mobilisation de moyens humains et matériels suffisants et l'organisation des travaux en continu. Les fondations devront impérativement être achevées avant la rentrée scolaire afin d'assurer la sécurité des élèves et le bon déroulement des activités pédagogiques. **Tayeb Bey Abdelkader**

MESRA (MOSTAGANEM)

Un nouveau chemin pour fluidifier le trafic et soutenir l'activité agricole

La commune de Mesra a donné le coup d'envoi à un projet de réalisation d'un nouveau chemin reliant la coopérative des céréales et des légumineuses sèches à la route de contournement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets visant à améliorer les infrastructures routières et à faciliter le transport, en réponse aux besoins de l'activité agricole et économique de la région. Le lancement a été officialisé lors d'une visite de terrain effectuée par le président de l'Assemblée populaire communale, accompagné des services techniques. L'objectif de cette inspection était de s'assurer des conditions de démarrage des travaux et de suivre leur exécution conformément aux normes techniques en vigueur. Le nouveau chemin s'étend sur 350 mètres linéaires. Il a pour but de créer un accès routier court et organisé, permettant une meilleure fluidité du trafic, notamment pour les camions transportant les céréales et les légumineuses sèches. Ce tracé devrait alléger la pression sur les axes adjacents et garantir des déplacements plus aisés et plus sûrs. Ce projet revêt une importance particulière en raison de sa contribution à l'amélioration des conditions de transport et au soutien de l'activité agricole et économique. En facilitant le transport des produits et en renforçant la fluidité vers la coopérative des céréales et des légumineuses sèches, il s'inscrit dans les efforts de développement des infrastructures locales et d'amélioration des services destinés aux citoyens et aux opérateurs économiques. **Zakaria D.**

FERMETURE TEMPORAIRE D'UNE PORTION DE PLAGE

Alerte sanitaire à Marsa Ben M'Hidi

La commune de Marsa Ben M'Hidi (ex- Port-Say), relevant de la daïra du même nom et de la wilaya de Tlemcen, a rendu public un avis officiel portant sur la fermeture temporaire d'une partie de sa plage. Cette mesure, prise dans un souci de protection des estivants, s'inscrit dans le cadre de l'application d'une décision du wali de Tlemcen.



Par Charef

Selon le document diffusé par la municipalité, daté du 3 août 2026 à Marsa Ben M'Hidi, la décision wilaya n° 2026/3807 du 27 juillet 2026, émise par le wali de la wilaya de Tlemcen, ordonne la fermeture temporaire d'un tronçon de la plage de Marsa Ben M'Hidi. Cette zone s'étend sur une distance de 300 mètres à partir de l'oued Kiss, confor-

mément aux dispositions de l'article premier de ladite décision. Dans son avis, le président de l'Assemblée populaire communale de Marsa Ben M'Hidi informe l'ensemble des estivants et usagers de la plage qu'il est formellement interdit de fréquenter cette portion délimitée. La restriction a pour objectif de préserver la santé et la sécurité des baigneurs, en évitant tout risque lié à la fréquentation de ce secteur. Cette mesure temporaire s'inscrit dans les efforts des au-

torités locales et de wilaya pour garantir des conditions de baignade saines et sécurisées durant la saison estivale. Les services municipaux appellent les vacanciers et les habitants à respecter scrupuleusement cette interdiction et à se conformer aux consignes affichées sur place. L'avis, signé par le président de l'Assemblée populaire communale et revêtu du sceau officiel de la commune, a été diffusé afin d'assurer une large information du public.

RELIZANE

8 personnes interpellées et saisies importantes de stupéfiants et d'alcool

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain, la brigade opérationnelle de la police judiciaire des services de sécurité des daïras de Djedjoudia, Yellel, Mazouna et Oued El Abtal a procédé

à l'arrestation de huit (08) personnes. Les opérations de contrôle ont permis de saisir : 192 comprimés hallucinogènes de différents types ainsi que 2 flacons de liquide stupéfiant ; 363 unités de boissons

alcoolisées et 45 grammes de cannabis traité. Ces interventions s'inscrivent dans les efforts continus des services de police pour combattre le trafic de substances illicites et assainir l'espace urbain. C.S.

CHLEF

La police urbaine met fin à un trafic illégal de boissons alcoolisées

Les services de police de la 5e sûreté urbaine de Chlef ont mis un terme à l'activité d'un individu de 36 ans qui se livrait au commerce illicite de boissons alcoolisées dans le quartier Cherifi Kaddour. Cette opération de police fait suite à un travail de terrain rigoureux

et à une exploitation optimale des renseignements. Au cours de deux interventions distinctes, les forces de l'ordre ont interpellé le suspect et saisi 3 080 unités de boissons alcoolisées de différents types et formats. Ces marchandises étaient stockées à son do-

micile et destinées à la vente et à la distribution sans autorisation. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, un dossier pénal a été constitué contre le mis en cause, qui a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes. C.S.

POLICE DE MASCARA

Démantèlement d'un groupe de délinquants affilié à des bandes de quartier

Dans le cadre de la protection des personnes et des biens sur le ressort de sa compétence, les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention relevant du Service de police judiciaire de la wilaya de Mascara ont procédé à l'arrestation de seize (16) individus âgés de 18 à 49 ans. Ces personnes sont mises en cause pour constitution d'une association de malfaiteurs, détention de stupéfiants durs (cocaïne) en vue de leur vente illicite, ainsi que pour détention d'armes blanches prohibées sans justification légale. L'opération s'est déroulée le 29 juillet 2026. Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention, appuyés par les services opérationnels du Service de police judiciaire de la wilaya, ont interpellé les seize suspects en recourant à des techniques d'enquête spéciales. Ils ont saisi une quantité de cocaïne estimée à 2,37 grammes, des comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg, 0,75 gramme de cannabis traité, diverses armes blanches prohibées, un taser électrique ainsi que des sommes d'argent provenant du trafic. Après le transfert des suspects au service pour les besoins de l'enquête, des éléments techniques ont été mis en évidence, en lien avec leurs activités criminelles. Celles-ci portent notamment sur la direction et l'organisation d'une bande de quartier, le recrutement de personnes – y compris des mineurs – à son profit, l'adhésion et la participation à cette bande ainsi que son financement en connaissance de cause, le port et l'usage d'armes blanches, la diffusion de la terreur parmi les habitants et la création d'un climat d'insécurité par des agressions morales, le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes au sein d'un groupe criminel organisé avec récidive et complicité, ainsi que l'incitation et l'encouragement de mineurs à commettre des infractions liées aux stupéfiants, mettant en danger leur sécurité et leur intégrité. A l'issue de l'enquête, des dossiers de procédures judiciaires ont été constitués contre les mis en cause. Ces derniers ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara. Des peines d'emprisonnement ferme allant d'un an et demi à sept ans ont été prononcées à leur encontre. C.S.

ORAN

Vaste opération sécuritaire contre les trafiquants de drogue

Dans le cadre de la stratégie mise en œuvre par la Direction générale de la Sûreté nationale pour lutter contre la criminalité urbaine, les services de police d'Oran (secteurs 01, 02, 07, 08, 16 et 17) ont mené une opération de ratissage visant à purger les quartiers des revendeurs de substances illicites et des individus recherchés par la justice. Cette action a ciblé les points noirs et les foyers de criminalité relevant de leur ressort. Elle a permis l'interpellation de 3 individus faisant l'objet d'un mandat d'arrêt et l'identification de 12 personnes concernées par des jugements et ordonnances judiciaires, ainsi que le transfert de 24 suspects impliqués dans des affaires en flagrant délit (stupéfiants, substances psychotropes, port d'armes blanches prohibées, etc.). Par ailleurs, plusieurs véhicules ont fait l'objet de contrôles administratifs et sécuritaires, donnant lieu à 12 contraventions routières et au placement de 4 engins en fourrière. Treize motocycles ont également été contrôlés et pointés, avec 7 infractions relevées et 7 deux-roues dirigés vers la fourrière. Enfin, 17 commerces ont été inspectés. Cette opération s'inscrit dans les efforts continus des services de police pour assainir les quartiers et lutter efficacement contre le trafic de substances illicites et la délinquance urbaine. C.S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires
Direction des Œuvres Universitaires de Mascara
Adresse : Route d'Oran Sidi Said -Mascara -
Numéro d'identification fiscale :000429019012745

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 01/DOUM/2026

La Direction des Œuvres Universitaires de Mascara lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de l'approvisionnement en denrées alimentaires (lot n°01 pain et gâteaux et viennoiseries), durant l'année 2027, selon les sites suivants :

LOT	Sites	Résidence universitaire
lot n°01 pain, gâteaux et viennoiseries	Site 01	Résidence Universitaire Fatma SAÏL
		Résidence Universitaire Aoumer Mokhtar + restaurant central
		Résidence Universitaire Abdou Said
		Résidence Universitaire Chentouf Mohamed
	Site 02	Résidence Universitaire Betoumi Daho + restaurant central
		Résidence Universitaire Takfi Mohamed
		Résidence Universitaire Aoumer Abdelkader

I - Conditions de participation à l'appel d'offres :

Peuvent participer à cet appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, les entreprises répondant aux conditions suivantes :

Sites	Conditions de participation justifiées de l'une ou plusieurs des activités commerciales, inscrites sur le registre de commerce
Site 01 : Pains, gâteaux et viennoiseries	capacités professionnelles : possession d'un registre du commerce électronique dans l'une des activités suivantes : - boulangerie industrielle ou boulangerie et pâtisserie artisanale capacités techniques : - titulaire d'au moins - d'un moyen de transport adapté et d'un âge 15 ans ou moins (propriétaire ou location) - un four de production pains et gâteaux. - deux (02) travailleurs
Site 02 Pains, gâteaux et viennoiseries	capacités professionnelles : possession d'un registre du commerce électronique dans l'une des activités suivantes : - boulangerie industrielle ou boulangerie et pâtisserie artisanale capacités techniques : - titulaire d'au moins - d'un moyen de transport adapté et d'un âge 15 ans ou moins (propriétaire ou location) - un four de production pains et gâteaux. - deux (02) travailleurs

II - Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le cahier des charges relatif à cet appel d'offres ouvert, à l'adresse figurant ci-dessous, contre remise d'un récépissé de versement, au régisseur de la Direction des Œuvres Universitaires de Mascara, de la somme de Deux mille dinars algériens (2000,00 DA) non remboursable, représente les frais de documentation et de reprographie :

Direction des Œuvres Universitaires
Bureau des marchés
Adresse : Route d'Oran Sidi Said Mascara.

III - Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent être établies sans surcharge et signées par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée par ses soins, par une procuration écrite accompagnant l'offre. Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire de l'offre. Les offres doivent comprendre trois offres distinctes, à savoir, un dossier de candidature (une déclaration de candidature, déclaration de probité, les statuts pour les sociétés, les documents relatifs au pouvoir habilitent les personnes à engager l'entreprise.....), une offre technique (déclaration à souscrire, tout documents permettant évalué l'offre technique, le cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »...) et une offre financière (la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires, le détail estimatif et quantitatifs...) en plus des plis demandés un pli de prestation dans le contenu et précisé dans le cahier des charges. Le dossier de candidature, L'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans trois enveloppes distinctes, fermées et cachetées portant indication des références et de l'objet de l'appel d'offres et comportant respectivement les mentions « dossier de candidature » « offre technique » et « offre financière ». Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°01/DOUM/2026
Ayant pour objet l'approvisionnement des résidences universitaires (lot n°01 : pain et gâteaux et viennoiseries) durant l'année 2027
« A ne pas ouvrir »

IV - Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée de Vingt et un (21) jours par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse et le portail électronique des marchés public.

V - Date et heure limite de dépôt des offres :

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours jusqu'à midi (12 H 00) heure, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi) la durée de préparation des offres sera prolongée au jour ouvrable suivant.

VI - Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction des Œuvres Universitaires
Bureau des marchés
Adresse : Route d'Oran Sidi Said Mascara

VII - Ouverture des plis :

L'ouverture des plis en séance publique, en présence de l'ensemble des soumissionnaires intéressés, qui aura lieu le jour correspondant au dernier jour de dépôt des offres, à l'adresse sus indiquée à 13 heures.

VIII - Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de quatre vingt dix (90) jours et ce à compter de la date de leur dépôt.

Le Directeur



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Office De Promotion et De Gestion Immobilière
De La Wilaya De Mascara



DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01
A l'entreprise : ABOUB ABDELAH ETB gérée par Monsieur ABOUB ABDELAH
le siège social est à Hay Nasr Zone 03 W-Chlef.
Marché N° :13/2025 en date du 10/03/2025
Ayant pour objet : la Réalisation des 100 logements publics locatifs avec VRD à MOHAMMADIA
Programme : Année 2024

- Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.
- Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Conformément au décret exécutif du 15 rabie El Aouel 1447 correspondant au 08 septembre 2025 pour la nomination de monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara.
- Vu le Marché sous le N°13/2025 approuvé par le service contractant en date du 10/03/2025 relatif à la réalisation des 100 logements publics locatifs avec VRD à MOHAMMADIA pour un montant de : 334 007 882.50 DA conclu avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara et ABOUB ABDELAH ETB gérée par Monsieur ABOUB ABDELAH dont le siège social est à Hay Nasr Zone 03 W-Chlef.
- Vu l'ordre de service en date du 10/03/2025 sous le numéro N°86/2025 portant démarrage des travaux objet du marché notifié à l'entreprise des travaux ABOUB ABDELAH ETB en date du 10/03/2025.
- Vu le délai de réalisation Douze (12) mois.
- Vu le taux physique de projet estimé à cinq (5%).
- Vu la fin de délais initial au 09/03/2025.
- Vu L'ODS d'arrêt n 475/2025 en date du 30/10/2025
- Vu L'ODS d'avenant n 164/2026 en date du 04/06/2026
- Vu L'ODS de reprise n 191/2026 en date du 30/06/2026
- Vu l'abandonnement total du chantier
- Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels.
- Vu le retard constaté sur chantier par rapport au délai contractuel.
- Vu le non - respect du planning d'avancement des travaux.
- Vu le non - respect de la clause du marché concernant le travail posté système (3*8).
- En application de l'article 09 du marché N°13/2025 en date du 10/03/2025 qui stipule la résiliation du marché.

-L'entreprise des travaux de bâtiment ABOUB ABDELAH ETB gérée par Monsieur ABOUB ABDELAH dont le siège social est à Hay Nasr Zone 03 W-Chlef, est mise en demeure N°01 d'approvisionner le chantier en tous moyens (humains, matériaux, et matériels) et de présenter un nouveau plan de rattrapage des travaux, afin de livrer le projet dans les délais contractuels.

- L'entreprise est appelée à remédier cette situation dans un délai de HUIT (08) jours qui suivent la parution de la mise en demeure.
- Dans le cas échéant, l'OPOI se trouve dans l'obligation de résilier aux torts exclusifs le marché, tout respectant la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL

المؤسسة الوطنية للإتصال والنشر والإشهار

anep

Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité



Siège Social : 50 Rue Khelifa BOUKHALFA -BP. 355 R.P.16000 Alger, Algérie Tél/Fax : 021 23 83 24

<http://www.anep.com.dz/> @celule.communication@anep.com.dz f Anep Groupe @anepgroupe LinkedIn groupe ANEP

FEUX DE FORÊT

Caravane de solidarité au profit des habitants de Seraïdi

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée, mardi, au profit des habitants de la commune de Seraïdi (wilaya d'Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.



Par Sanae

"En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement continu et une prise en charge sociale des familles touchées par les feux de forêt, le secteur de la solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première nécessité et l'accompagnement des familles afin d'atténuer les effets de cette catastrophe", précise le communiqué. Dans ce cadre, "une caravane de solidarité a été lancée, mardi 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Seraïdi, acheminant diverses aides matérielles comprenant des appareils électroménagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées", souligne la même source. "Cette caravane a été organisée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile", a fait savoir le ministère, assurant que "le secteur de la solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ouverture des inscriptions universitaires définitives pour les nouveaux bacheliers

Les inscriptions universitaires définitives des nouveaux bacheliers session 2026, ont été lancées, mercredi, et se poursuivront jusqu'au 10 août. Dans une déclaration à l'APS, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebbar Daoudi, a indiqué que les inscriptions définitives, "ont été

buté aujourd'hui à minuit, s'effectueront en ligne et en mode zéro papier et se poursuivront jusqu'au 10 août en cours". Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait précisé "qu'après l'achèvement des procédures d'inscription, l'étudiant obtient directement sa carte virtuelle sur son Smartphone, après s'être

acquitté des droits d'inscription, exclusivement au moyen la carte Edahabia, via le site <https://progress.mesrs.dz/webetu> ou en scannant le code QR". Cette carte numérique permettra au nouvel étudiant d'accéder aux différents services et plateformes universitaires numériques, ainsi que de suivre son cursus universitaire. **Sanae**

BEJAIA

Signature d'une convention cadre entre le CRTAA et l'université

Une convention cadre de coopération a été conclue, mardi, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, en vue de renforcer les synergies et développer la recherche scientifique. La directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué, à l'ouverture de la cérémonie de la signature de la convention qui s'est tenue au siège du centre de recherche, que l'objet de cette initiative vise à concrétiser la "coopération scientifique, technologique et pédagogique entre le CRTAA et l'université de Bejaia". Elle porte également sur l'encadrement pédagogique des étudiants et des doctorants et l'organisation commune de manifestations scientifiques, ainsi que la mutualisation des ressources dont disposent les signataires de la convention, a-t-elle ajouté. Pr Boucherba a mis l'accent sur l'intérêt qu'accordent les partenaires du CRTAA, notamment au développement de la recherche scientifique et au renforcement des synergies entre l'université, les centres de recherche et les acteurs du secteur socio-économique. Pour sa part, le recteur de l'université de Bejaia, Pr Beniaïche Abdelkrim, a souligné l'importance de la collaboration entre les deux parties, estimant que la réussite du Centre de recherche dépend de celle de l'université. Il a affirmé que l'université constitue un "apport essentiel" en matière d'étudiants dans les unités de recherche, ajoutant que la dynamique doit s'opérer entre le CRTAA et l'Université de Bejaia. La cérémonie de la signature de la convention s'est achevée par une visite du laboratoire d'accréditation des huiles végétales, dont l'ouverture est prévue prochainement. Cette structure permettra la valorisation des résultats de recherche des chercheurs du CRTAA, note Pr Boucherba. **Rachid**

PROJET CHOTT HILLAL À SIDI BEL-ABBÈS :

Le taux de réalisation est d'environ 80%

Face aux défis persistants du stress hydrique qui pèse sur la région, la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'apprête à franchir un cap historique. Le mégaprojet du transfert des eaux depuis la station de dessalement de Chott El Hilal de Aïn Témouchent enregistre des progrès décisifs, affichant désormais un taux de réalisation global supérieur à 80%, at-on appris d'une source proche. C'est d'ailleurs une bouffée d'oxygène attendue par des dizaines de milliers d'habitants. Lors de sa dernière visite d'inspection sur le terrain, le chef de l'exécutif de la Wilaya a exprimé sa satisfaction quant au rythme d'exécution des travaux, fruit d'une étroite coordination entre les entreprises engagées et les services de l'hydraulique. Ce chantier d'envergure qualifié de stratégique pour la sécurité hydrique locale est scindé en plusieurs lots afin d'optimiser les délais de livraison. Sur le plan technique, la répartition de l'avancement sectoriel témoigne de l'imminence de la fin des travaux de génie civil. En génie civil et canalisations, les lots 1 et 5 se positionnent en tête avec un taux d'exécution impressionnant de 90%, phase de près par le lot 4 qui culmine à 85%. Les segments restants avancent à un rythme soutenu avec 70% de réalisation. Le raccordement électrique des différentes stations de pompage a atteint la barre des 90%. Cette étape cruciale permettra d'entamer sans transition la phase d'ins et le test des équipements électromécaniques hautement technologiques, conclut notre source. **Noui Moussa**

SIDI BEL ABBES

352 personnes recherchées, présentées à la justice

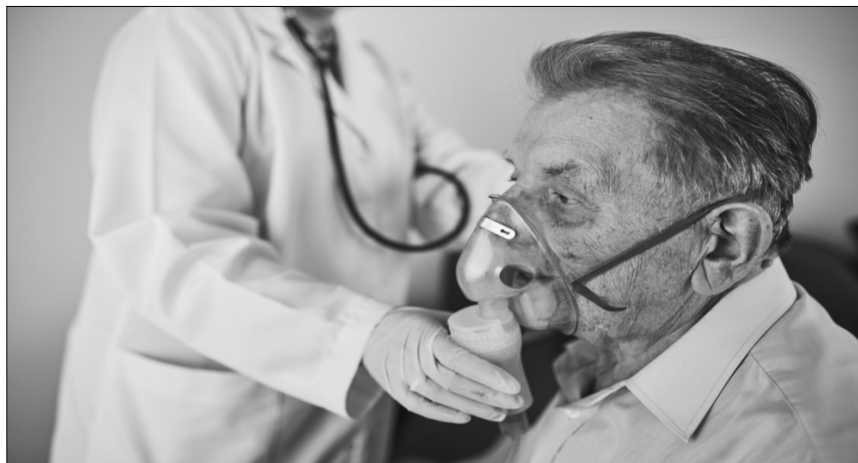
Les éléments de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont mené de vastes opérations de sécurisation pour arrêter 352 personnes recherchées pour diverses affaires pénales et ciblées par des mandats d'arrêt. Dès leur arrestation, ces personnes ont été transférées vers les commissariats afin de finaliser les procédures et de les présenter devant le procureur de la République. Ces opérations coïncident le plus souvent avec des opérations de sécurisation des espaces publics menées de jour comme de nuit, particulièrement renforcées en période estivale. **Noui Moussa**



INFECTION PULMONAIRE : Symptômes, traitement, causes

Pouvant aussi être appelée "pneumonie" ou "pneumopathies", l'infection pulmonaire désigne l'ensemble des maladies liées aux poumons.

Que la pneumonie soit d'origine virale ou bactérienne, les symptômes sont similaires. Ils sont néanmoins plus nombreux dans le cas d'une pneumonie virale. Les enfants de moins de 5 ans présentant une toux ou une respiration difficile avec ou sans fièvre peuvent être atteints de pneumonie. Les symptômes de la pneumonie varient selon les patients et selon la bactérie en cause. En général, la personne atteinte de pneumonie souffre de fièvre accompagnée de toux, d'essoufflement et de douleur thoracique. Les principaux symptômes de la pneumonie sont ainsi les suivants, en cas d'infection par la bactérie pneumocoque : une fièvre importante d'emblée (39° à 40°) avec des frissons; une toux sèche; une douleur thoracique intense; un essoufflement; un malaise général. Lors d'une infection par une autre bactérie, d'autres symptômes peuvent se présenter : une fièvre élevée, et une toux rejetant du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang; une fièvre importante associée à des troubles digestifs ou à des douleurs musculaires; une douleur dans la poitrine; des difficultés à respirer; une confusion un rhume, une bronchite ou une grippe qui s'aggrave. L'infection pulmonaire trouve ses origines dans les causes suivantes : une bactérie, le *Streptococcus pneumoniae*, le plus souvent à l'origine de la pneumonie chez l'enfant; une autre bactérie, appelée *Haemophilus in-*



fluenzae type b (Hib), la deuxième plus courante à l'origine des pneumonies; un cas de pneumonie virale, le virus respiratoire syncytial est l'agent pathogène le plus fréquent; chez les enfants atteints du sida, le *Pneumocystis jiroveci* est également une cause majeure de pneumonie. La pneumonie est contagieuse, et peut se transmettre par différents biais. Les virus et les bactéries présents dans les

voies nasales ou le pharynx des enfants peuvent infecter les poumons s'ils sont inhalés. La pneumonie se transmet également par voie aérienne, lors d'émission de gouttelettes en toussant ou en éternuant. Enfin, la pneumonie se transmet par voie sanguine pendant ou peu après la naissance d'un enfant. Les germes présents dans l'air pénètrent dans les poumons via les voies respiratoires.

Pied gonflé et douloureux : que faire ?

Les pieds gonflés et douloureux peuvent avoir plusieurs causes : La rétention d'eau. Une mauvaise circulation sanguine amène le sang à stagner dans les pieds. Les vaisseaux sanguins se dilatent et laissent passer de l'eau dans le corps. Conséquences : les tissus se gorgent de liquide et gonflent. Les femmes enceintes sont particulièrement sensibles à la rétention d'eau dans les pieds. En effet, le poids de l'utérus comprime la veine cave et rend alors difficile la circulation sanguine. Une insuffisance veineuse. Cette pathologie affecte les parois des veines, qui peinent à assurer un bon retour veineux (renvoi du sang en direction du cœur). Comme la rétention d'eau, le sang stagne et provoque un gonflement des pieds. Le manque d'activité physique. Rester assis ou en position statique de façon prolongée réduit la circulation sanguine à travers le corps. Une grossesse. Durant cette période, le corps de la femme enceinte augmente sa production de liquides corporels. Le poids de l'utérus accroît également la pression sanguine et le risque de rétention d'eau. Les pieds enflés sont une manifestation très courante chez les femmes enceintes. Un caillot de sang dans une veine. Si le gonflement du pied est unilatéral (d'un seul côté), cela peut être le signe d'un caillot sanguin dans une veine. Cette manifestation s'accompagne généralement d'autres symptômes (chaleur, rougeur). Dans ce cas, il convient de consulter un médecin en urgence (lire Pourquoi avez-vous qu'un seul pied gonflé ?). Des maladies comme la goutte, le diabète, etc. Le gonflement des pieds peut s'accompagner d'autres symptômes : Une sensation de fourmillements dans les jambes L'apparition de petits vaisseaux sanguins ou de varices.

Psoriasis du cuir chevelu - symptômes, traitements et quand consulter ?



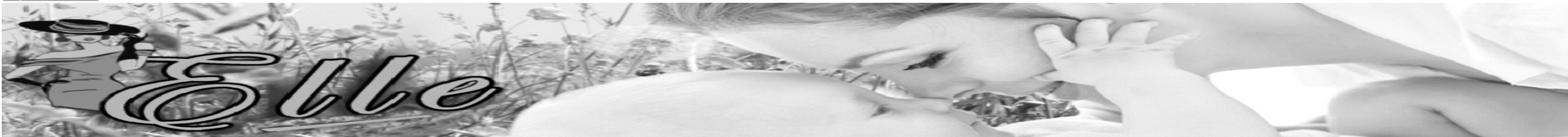
Qu'il soit sur le cuir chevelu ou sur le reste du corps, le psoriasis se manifeste de la même façon. On distingue ainsi des lésions rouges sous forme de plaques surmontées d'une pellicule épaisse et large de couleur blanche. Ces plaques affectent alors le cuir chevelu, mais également le front, les oreilles ou la nuque. Le psoriasis du cuir chevelu provoque des démangeaisons. Il est cependant indispensable d'éviter de se gratter, sous peine d'aggraver et d'infecter les lésions. Dans les formes sévères du psoriasis du cuir chevelu, les plaques peuvent apparaître sur le visage. Cette atteinte entraîne alors une gêne psychologique. Parmi les symptômes liés au psoriasis, on observe dans ces conditions une perte de confiance en soi et un stress accru. À ce jour, aucun traitement ne permet de soigner définitivement le psoriasis. En revanche, des solutions existent afin de soulager les symptômes et ralentir les

poussées. Il s'agit de traitements topiques à appliquer localement. Selon le patient et le type de psoriasis, le médecin généraliste ou le dermatologue pourra adapter le traitement. Le principal symptôme du psoriasis du cuir chevelu reste les démangeaisons. Pourtant, comme le décrit l'association France Psoriasis, il est recommandé de ne pas céder à la tentation du grattage. En effet, quelques minutes de grattage suffisent à réactiver les lésions pour plusieurs semaines. Ces démangeaisons sont provoquées par une inflammation accrue des lésions. Heureusement, il est possible d'apaiser cette inflammation grâce à l'utilisation de traitements spécifiques. Afin de favoriser l'efficacité de ces produits, il est indispensable de respecter la durée du traitement, mais également sa posologie. En parallèle des traitements mis en place, il est recommandé d'éviter toute agression du cuir chevelu.

Comment savoir si j'ai une infection à l'œil ?

Pour savoir si vous souffrez d'une infection à l'œil, vous devez évaluer la nature de vos sécrétions, la répartition de la rougeur et la présence éventuelle d'une douleur. Bien que seul un professionnel de santé puisse poser un diagnostic médical précis, plusieurs signes distinctifs permettent de s'orienter. Une conjonctivite infectieuse se reconnaît d'abord à une rougeur diffuse sur le blanc de l'œil, souvent accompagnée d'un gonflement de la paupière. Si l'infection est bactérienne, le signe le plus évident est la présence de sécrétions épaisses, jaunâtres ou verdâtres, qui soudent littéralement vos cils le matin. Elle ne touche généralement qu'un seul œil au début. Si l'infection est virale, les sécrétions ressemblent plutôt à de l'eau claire, l'œil

pleure abondamment et vous ressentez une sensation de grain de sable ou de brûlure. Elle s'accompagne parfois d'un rhume ou de fièvre, et finit souvent par toucher les deux yeux par contagion. En revanche, si vos deux yeux vous démangent intensément en même temps, qu'ils coulent mais que vos paupières ne sont pas collées le matin, il s'agit très probablement d'une allergie oculaire et non d'une infection. Attention, une infection bénigne ne doit pas faire mal en profondeur et ne modifie pas votre vue. Si vous constatez une baisse de votre vision, une douleur intense ou une intolérance totale à la lumière, ce n'est pas une simple conjonctivite : vous devez consulter un médecin ou un ophtalmologue en urgence.



L'astuce magique pour retirer les taches de sauce tomate dans les récipients en plastique

L'astuce magique pour détacher un récipient en plastique jauni ou rougi par la sauce tomate consiste à le secouer vigoureusement avec du liquide vaisselle, de l'eau tiède et un morceau d'essuie-tout. Le plastique est une matière poreuse qui absorbe les pigments de lycopène (le colorant naturel de la tomate). L'essuie-tout agit comme un aimant pour capturer ces pigments gras une fois décollés. La méthode de l'essuie-tout en 4 étapes Remplissez le récipient à moitié avec de l'eau tiède. Ajoutez quelques gouttes de liquide vaisselle dégraissant. Déchirez un morceau d'essuie-tout, chiffonnez-le et plongez-le dans l'eau. Fermez le couvercle et secouez énergiquement pendant 30 à 45 secondes. Rincez à l'eau claire : la tache rouge a entièrement migré sur le papier essuie-tout. Deux alternatives si la tache est

très ancienne Le bicarbonate de soude (en pâte) : Mélangez deux cuillères à soupe de bicarbonate avec un peu d'eau pour former une pâte. Étalez-la sur les parois tachées, laissez agir 30 minutes, puis frottez doucement avec une éponge non abrasive avant de rincer. Le soleil (l'arme absolue) : Le lycopène de la tomate est ultra-sensible aux rayons ultraviolets. Après avoir lavé votre boîte, exposez-la quelques heures au soleil direct sur un rebord de fenêtre. Les UV vont briser les molécules de couleur et blanchir le plastique naturellement. L'erreur à éviter absolument, L'eau bouillante : Ne versez jamais d'eau très chaude dans un Tupperware taché pour le laver. La chaleur dilate les pores du plastique et incruste la couleur de la tomate définitivement dans la matière.



Peau grasse : que faire pour en prendre soin sans l'agresser ?

"Une peau grasse se caractérise par une peau qui produit une quantité de sébum trop importante et de mauvaise qualité. Un phénomène visible à l'œil nu : le visage luit, les pores se dilatent et des points noirs peuvent apparaître.", définit le Docteur Gautier Doat, Médecin auprès de la Direction Médicale Ducray. Cet excès de sébum, appelé hyperséborrhée, peut entraîner des lésions d'acné. Et si la peau grasse apparaît le plus souvent au niveau du visage, d'autres parties du corps peuvent être affectées, explique le professionnel de santé. "Le cuir chevelu gras va souvent de pair avec une peau grasse", précisant : "seules les paumes et plantes des pieds sont exemptées de ce phénomène". Quelles sont les caractéristiques d'une peau grasse ? Des zones du visage d'apparence grasse et brillante Un teint terne Pores ouverts associés éventuellement à des boutons (avec des points noirs ou blancs) Outre l'aspect physiologique de la peau grasse, c'est-à-dire qu'une peau grasse sécrète naturellement un excès de sébum, celle-ci peut être influencée par de multiples causes. Des facteurs internes peuvent amplifier l'hyperséborrhée, comme les changements hormonaux. La production de sébum est régulée par les hormones féminines (œstrogènes) qui freinent les hormones masculines (androgènes). "Ces variations hormonales apparaissent notamment à l'adolescence, pendant la grossesse, après le postpartum, avec la prise de pilule hormonale, les cycles menstruels..." "La peau grasse peut également être favorisée par des facteurs extérieurs, tels que le stress, la pollution, l'usage de cosmétiques non adaptés ou encore certaines maladies de peaux (dermite séborrhéique, acné...)".

4 couleurs qu'on aime porter avec du noir

Le noir est la couleur universelle par excellence, mais pour éviter un look trop terne, l'associer aux bonnes nuances fait toute la différence. Voici 4 couleurs incontournables qui subliment instantanément le noir : 1. Le Camel (ou Beige Chaud) L'association du noir et du camel est le summum du chic et de l'élégance intemporelle. La chaleur des tons fauves vient adoucir la rigueur du noir, créant un contraste haut de gamme et très lumineux pour l'automne ou l'hiver. Idée de look : Un manteau camel long porté sur un pull col roulé et un pantalon noir. 2. Le Rouge (du Cerise au Bordeaux) C'est le duo de caractère par excellence. Le rouge apporte une touche de sophistication dramatique et d'énergie au noir. Si le rouge vif est idéal pour un look audacieux, le bordeaux ou le rouge cerise offrent une alternative plus feutrée et mystérieuse. Idée de look : Une chemise bordeaux fluide sous un blazer noir, ou simplement des lèvres rouges et des escarpins assortis avec une petite robe noire. 3. Le Blanc Éclatant (Le Contraste Graphique) Le look monochrome noir et blanc est un classique indémodable qui fonctionne à tous les coups. Ce contraste maximal crée une silhouette graphique, nette et ultra-moderne, parfaite pour les tenues professionnelles ou de soirée. Idée de look : Une chemise blanche bien coupée sous un pull sans manches noir, associée à un jean noir. 4. Le Bleu Roi (ou Électrique) Associer le noir et le bleu a longtemps été un interdit de la mode, mais le bleu roi (ou bleu électrique) brise cette règle avec brio. Cette couleur vibrante et saturée ressort magnifiquement sur fond noir, apportant une touche de modernité immédiate. Idée de look : Un pull en maille bleu roi associé à un pantalon de tailleur noir.



Hmiss saladé Méchouia



Ingédients: 1,5g de poivrons 1,2 kg de tomates 1 piment (facultatif), selon le goût de chacun 2 gousses d'ail 4 cuillères à soupe d'huile d'olive Sel et poivre **Préparation:** Faire griller les poivrons au four en mode grill. Peler les et couper les en dés Peler les tomates et les tailler en petits dés Faire revenir le poivron dans l'huile d'olive, pendant 20 min environ, à feu doux, et en remuant de temps en temps Dès que les poivrons sont mi-cuits, ajouter les tomates et le piment et les gousses d'ail écrasées Saler, poivrer et laisser réduire à feu doux En fin de cuisson ajouter un filet d'huile d'olive et éteindre le feu

Eczéma du nourrisson : les 5 erreurs que font presque tous les parents (et comment les éviter)



L'eczéma du nourrisson touche près d'un bébé sur cinq. Rougeurs, plaques sèches, démangeaisons... voir son enfant souffrir est souvent une source d'inquiétude pour les parents. Dans leur volonté de bien faire, beaucoup adoptent pourtant des gestes qui peuvent aggraver les poussées sans le savoir. Donner un bain trop chaud ou trop long Beaucoup pensent qu'un bain bien chaud apaise les irritations. En réalité, c'est l'inverse. L'eau chaude élimine le film protecteur naturel de la peau et accentue sa déshydratation. Résultat : la peau devient encore plus sèche et les démangeaisons augmentent. La bonne pratique : « Il faut privilégier une

eau à 35-37 °C, limiter le bain à 5 ou 10 minutes, utiliser un nettoyant doux sans savon et sans parfum et bien sécher votre bébé en tamponnant délicatement avec une serviette » indique Erwin Benassaia. Attendre une poussée pour hydrater la peau L'une des erreurs les plus courantes consiste à appliquer une crème uniquement lorsque les plaques apparaissent. Or, l'eczéma est une maladie liée à une barrière cutanée fragilisée. Même lorsque la peau semble normale, elle manque d'hydratation. La bonne pratique : « Appliquez un émoullient tous les jours, idéalement une à deux fois par jour, sur tout le corps », recommande le dermatologue. Cette rou-

tine permet de renforcer la barrière cutanée, d'espacer les poussées et de diminuer les démangeaisons. La régularité est souvent plus importante que la quantité. utiliser des produits parfumés Lingettes parfumées, lessives odorantes, lotions pour bébé... de nombreux produits destinés aux tout-petits contiennent des substances irritantes. Une peau atopique est beaucoup plus sensible aux parfums et à certains conservateurs. La bonne pratique : « Il faudra privilégier des produits hypoallergéniques et sans parfum ainsi que le port de vêtements en coton plutôt qu'en laine ou en matières synthétiques », ajoute le praticien.

À quel âge offrir un smartphone à un enfant ?

L'âge idéal recommandé par les experts pour offrir un premier smartphone connecté à Internet est de 13 ans, tandis que l'accès aux réseaux sociaux devrait être différé jusqu'à 15 ans (majorité numérique). Cependant, la réalité est différente : l'âge moyen du premier téléphone se situe aujourd'hui autour de 9-10 ans, poussé par l'entrée au collège. Pour protéger les enfants, les spécialistes recommandent une introduction progressive. 1. Le calendrier des étapes de maturité Avant 11 ans : Aucun téléphone portable. À cet âge, le besoin d'autonomie n'exige pas d'appareil personnel. De 11 à 13 ans (Entrée au collège) : Le téléphone "basique". Optez pour un modèle à touches (sans Internet) ou une montre connectée. Cela rassure les parents pour les trajets sans exposer l'enfant aux dérives du web. De 13 à 15 ans : Le premier smartphone bridé. L'accès à Internet est autorisé, mais sous contrôle parental strict (blocage des sites adultes, limitation du temps). À partir de 15 ans : L'accès aux réseaux sociaux. L'adolescent est alors plus mature pour comprendre les enjeux d'image de soi et de cyberharcèlement. 2. Évaluer la maturité plutôt que l'âge L'âge civil ne fait pas tout. Posez-vous ces questions sur votre enfant : Sait-il prendre soin de ses objets de valeur sans les perdre ou les casser ? Respecte-t-il déjà les règles de temps d'écran imposées pour la télévision ou la console ? A-t-il conscience que les images ou messages envoyés sur Internet ne s'effacent jamais ? 3. Les règles d'or pour le premier smartphone Le jour où vous franchissez le pas, n'offrez pas le smartphone comme un outil de liberté totale. Mettez en place un contrat familial : Pas de téléphone dans la chambre la nuit pour préserver la qualité du sommeil. Zéro écran pendant les repas afin de maintenir la communication familiale. Contrôle parental obligatoire





HIGH TECH

C-UAS : un système anti-drones non destructif



La société israélienne de technologies de défense Axon Vision a annoncé un partenariat avec ParaZero Technologies afin de développer un système intégré de lutte contre les drones (C-UAS). Ce dispositif vise à protéger les sites d'infrastructures critiques, les aéroports, les installations énergétiques et d'autres emplacements sensibles où une interception explosive n'est pas envisageable. La nouvelle configuration combine le système ForceField d'Axon Vision, une plateforme de détection et de réponse alimentée par l'intelligence artificielle en périphérie (Edge AI) présentée le 16 juillet 2026, avec le système DefendAir de ParaZero. Ce dernier est un intercepteur autonome qui neutralise les drones hostiles au moyen d'un filet physique plutôt que d'une charge explosive. Cette distinction entre approches cinétiques et non destructives est essentielle selon le type de site menacé. Alors que la version initiale de ForceField est conçue pour protéger des forces en mouvement grâce à une réponse cinétique intégrée, l'intégration de DefendAir élargit les possibilités d'emploi aux environnements où les effets explosifs, les fragments ou les projectiles sont indésirables. Le système s'articule autour du cycle opérationnel « Detect, Understand, Respond » de ForceField : détection électro-optique passive (sans émission de signaux révélateurs), analyse des menaces par IA, gestion de l'engagement et contrôle humain « man-on-the-loop ».

Moonshot AI s'appuie sur 20 000 puces Nvidia fournies par Alibaba



La start-up chinoise d'intelligence artificielle Moonshot a conclu un accord avec le groupe Alibaba pour accéder à des capacités de calcul reposant sur environ 20 000 puces Nvidia. Cette infrastructure constitue une part importante des ressources utilisées par Moonshot pour développer et faire tourner ses modèles de la famille Kimi, selon des informations de Bloomberg relayées par des sources proches des deux entreprises. Le modèle Kimi K3, lancé en open source plus tôt ce

mois-ci, a permis à Moonshot de s'imposer sur la scène mondiale. Sur certains benchmarks, il s'approche des performances des systèmes de pointe développés par OpenAI et Anthropic. Ni Moonshot ni Nvidia n'ont souhaité commenter les détails de cet arrangement de calcul. Alibaba figure parmi les principaux investisseurs de Moonshot et s'attend à ce que les sociétés de son portefeuille utilisent ses services cloud. La relation entre les deux groupes va cependant au-delà de l'investis-

sement et de la fourniture d'infrastructure : elles se concurrencent directement sur le marché des modèles d'IA. Paradoxalement, Kimi, entraîné en partie grâce aux ressources d'Alibaba, a surpassé les modèles Qwen du géant chinois sur plusieurs indicateurs clés. Cette situation a généré des frustrations au sein d'Alibaba, selon une personne au fait des discussions internes, d'autant que les équipes concurrentes disposent d'accès à des ressources d'entraînement comparables.

G-BAM : accélération sur des armes longue portée bon marché



Face à l'épuisement rapide de ses stocks de munitions guidées coûteuses, le Département de la Défense américain (DoD) intensifie ses efforts pour développer des systèmes d'armes longue portée à bas coût, susceptibles d'être produits en masse. La guerre contre

l'Iran a mis en évidence la vulnérabilité liée à la dépendance aux missiles de croisière onéreux comme le Tomahawk, dont des centaines d'exemplaires ont été tirés en quelques semaines, suscitant des inquiétudes au sein du Pentagone quant à la profondeur des

stocks et à la capacité de soutenir un conflit prolongé. Pour y remédier, le Pentagone, via son unité d'innovation (Defense Innovation Unit, DIU), a lancé le défi « Ground-Based Affordable Mass » (G-BAM ou GBAM). Il s'agit de systèmes de frappe de précision tirés depuis le sol, autonomes ou semi-autonomes, dont le coût unitaire à l'échelle de production ne doit pas dépasser 250 000 dollars, avec un coût par effet inférieur à 500 000 dollars. L'objectif est de disposer d'armes prêtes à être démontrées en vol dans un délai de 60 à 90 jours (soit environ trois mois) et de passer à une production à grande échelle en 12 à 18 mois. Les spécifications prioritaires incluent une portée d'au moins 600 milles nautiques (environ 1 100 km), une charge utile minimale de 35 livres (environ 16 kg), idéalement supérieure à 100 livres (45 kg), ainsi qu'une capacité de production d'au moins 100 systèmes par mois.

Intégration de fonctions santé et fitness dans les lunettes intelligentes

Apple élargit ses ambitions sur le marché des appareils de santé portables en étudiant la possibilité de transformer ses lunettes intelligentes en outils de suivi de la santé et de la forme physique. Cette évolution pourrait intégrer les produits Vision à l'écosystème santé de la marque, aux côtés de l'Apple Watch et des AirPods. Selon Bloomberg, les plans de l'entreprise indiquent que les futures lunettes Apple pourraient s'appuyer sur un ensemble de capteurs pour collecter des données sur l'utilisateur et ses mouvements corporels. Cela ouvrirait la voie à des fonctionnalités de santé et de sport allant au-delà des usages habituels des lunettes connectées, comme l'analyse de la posture, le suivi des exercices ou un accompagnement de type « Workout Buddy ». Ces capacités avancées ne devraient pas être présentes dès le premier modèle de lunettes intelligentes d'Apple, attendu vers fin 2027. La société les envisage plutôt comme un développement à long terme, dans un contexte où elle a recentré une large part de son attention des casques volumineux et lourds (comme le Vision Pro) vers des designs plus légers, adaptés à un usage quotidien.

SPORT



FOOTBALL – CAN 2026 (DAMES/QUARTS DE FINALE)

L'Algérie affrontera la Côte d'Ivoire samedi

La sélection algérienne féminine de football s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant face à son homologue kényane sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0), lundi soir, lors de la 3e et dernière journée du groupe A.



Par Charef

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue ivoirienne, samedi, en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, à l'issue de la troisième et dernière journée de la phase de groupes disputée mardi. La Côte d'Ivoire a décroché la pre-

mière place du groupe B grâce à sa victoire face à la Tanzanie (2-0). Les butes ivoiriens ont été inscrits par Ouedraogo (44e) et Konan sur penalty (68e). Les Ivoiriennes terminent ainsi en tête de leur groupe avec sept points, devant l'Afrique du Sud (4 pts), victorieuse du Burkina Faso (1-0). La Tanzanie et le Burkina Faso ferment la marche avec trois points chacun. De son

côté, la sélection algérienne a validé son billet pour les quarts de finale en s'imposant lundi face au Kenya (2-0), un succès qui lui a permis de terminer à la deuxième place du groupe A avec six points. Les Vertes tenteront désormais de poursuivre leur parcours en décrochant une qualification pour les demi-finales face à une solide formation ivoirienne, leader de son groupe.

MC ALGER (LIGUE 1)

Benkhemassa souffre d'une probable déchirure à la cuisse

Décidément, le stage de préparation du MC Alger en Autriche ne se déroule pas sans encombre. Mohamed Benkhemassa, le milieu de terrain du Mouloudia d'Alger, s'est blessé lors du dernier match amical disputé face à Al-Shabab, perdu par le Doyen (3-1). Il a ressenti une vive douleur à la cuisse qui l'a contraint à écourter ses efforts. Les premiers examens effectués sur

place laissent craindre une déchirure musculaire. Toutefois, le joueur devra passer une échographie dès son retour en Algérie, avec le reste de la délégation mouloudienne. Cet examen permettra de déterminer avec précision la gravité de la blessure ainsi que la durée de son indisponibilité. À seulement vingt-deux jours de l'entame du championnat face au MC Oran,

cette blessure suscite une réelle inquiétude au sein du staff technique. Khaled Ben Yahia espère que les résultats de l'échographie seront rassurants. Mais une première certitude se dégage déjà. Mohamed Benkhemassa ne sera pas en mesure de jouer le 15 août prochain contre Al-Sadd du Qatar. Le staff technique ne prendra aucun risque avec son joueur.

Rachid

MC ALGER (LIGUE 1)

Fracture du poignet, Menezla out 21 jours

Touché lors de la rencontre amicale face aux Saoudiens d'Al Shabab, le défenseur axial Abdelkader Menezla souffre d'une fracture du poignet. Les examens médicaux pratiqués immédiatement après le coup de sifflet final ont confirmé la nature exacte du mal. Abdelkader Menezla a été fixé sur son indisponibilité qui est de vingt et un jours. Cette période d'immobilisation tombe au pire moment pour le joueur comme pour son entraîneur Ben Yahia, en pleine phase de montée en puissance sur le plan physique et tactique. Afin de ne

pas perdre le bénéfice du travail accompli depuis le début du regroupement, un programme d'entretien individuel sera mis en place. Le joueur effectuera des séances adaptées sans solliciter son membre blessé, avant d'amorcer sa rééducation progressive. Toutefois, reprendre la compétition officielle demande davantage que le simple feu vert médical. La remise en condition physique et le retour du rythme de match prendront du temps. L'effectif du Mouloudia s'appuie cette saison sur trois défenseurs axiaux comme c'était le cas l'an dernier.

Trois défenseurs de métier avec Ayoub Abdellaoui, Abdelkader Menezla et Ayoub Ghezala. La situation devient complexe pour la gestion du groupe. Ghezala revient progressivement à la compétition après avoir été éloigné des terrains par une blessure, tandis que Menezla se retrouve sur le flanc. Dans ces conditions, aborder l'entame du championnat prévue le 27 août avec l'ensemble des moyens défensifs relève du défi pour le staff technique. Cette alerte médicale relance directement le dossier du mercato.

Rachid

CS CONSTANTINE (LIGUE 1)

Mondher Kebaier hausse le rythme

Le CS Constantine poursuit sereinement son stage de préparation à Hammam Bourguiba, en Tunisie, où le staff technique dirigé par Mondher Kebaier continue d'appliquer un programme de travail intensif. L'objectif est de permettre aux joueurs d'atteindre leur meilleur niveau physique avant le début de la nouvelle saison. Depuis le début du regroupement, les séances s'enchaînent à un rythme soutenu afin de construire une base athlétique solide, indispensable pour répondre aux exigences d'un exercice qui s'annonce particulièrement chargé. Le technicien tunisien ne laisse rien au hasard et veille à augmenter progressivement la charge de travail tout en surveillant attentivement la réaction de son groupe. La séance d'hier matin a été marquée par un important travail physique. Les joueurs ont été soumis à des exercices particulièrement éprouvants, mêlant endurance, puissance et intensité. Malgré la fatigue accumulée depuis le début du stage, l'ensemble de l'effectif s'est montré appliqué et discipliné. Les Constantinois ont répondu favorablement aux consignes du staff technique, affichant une réelle détermination à réussir leur préparation estivale. Cet état d'esprit satisfait pleinement Mondher Kebaier, convaincu que les efforts consentis aujourd'hui porteront leurs fruits lorsque la compétition officielle débutera. Conscient de l'intensité des efforts fournis en matinée, le staff technique a choisi d'alléger la charge de travail lors de la séance de l'après-midi. Les exercices proposés étaient davantage orientés vers la récupération active, la conservation du ballon et certains aspects techniques. Cette gestion permet d'éviter une surcharge physique susceptible d'entraîner des blessures, tout en maintenant les joueurs dans une bonne dynamique de travail. Le préparateur physique suit de près les indicateurs de fatigue afin d'adapter quotidiennement le programme. Le deuxième match amical disputé lundi soir contre l'US Monastir a constitué une étape importante dans la préparation du CSC. Opposés à une formation solide et bien organisée, les Constantinois ont pu mesurer leur niveau face à un adversaire de qualité. Au-delà du résultat, cette rencontre a surtout permis au staff technique d'observer le comportement collectif de l'équipe dans différentes phases de jeu. À l'issue de cette confrontation, Kebaier s'est montré globalement satisfait de la prestation de ses joueurs. L'entraîneur a relevé plusieurs points positifs, notamment l'engagement, l'organisation et l'application tactique de son équipe. Il estime toutefois que certains détails restent à améliorer, notamment dans les transitions et l'animation offensive. Ces insuffisances feront l'objet d'un travail spécifique lors des prochaines séances d'entraînement ainsi que durant les rencontres amicales restantes. Le stage de Hammam Bourguiba se poursuit donc dans de bonnes conditions. Les joueurs continuent de fournir les efforts nécessaires, tandis que le staff affine progressivement les derniers réglages avant le lancement officiel de la saison, avec l'ambition de voir le CS Constantine jouer les premiers rôles sur tous les fronts.

Rachid

WA TLEMSEN (LIGUE 2)

Omar Belatoui nouvel entraîneur

Le WA Tlemcen a officialisé la nomination d'Omar Belatoui au poste d'entraîneur principal, en vue de la saison 2026-2027 de Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest). L'ancien international algérien succède à Sid Ahmed Slimani, dont le contrat n'a pas été reconduit. Agé de 56 ans, Belatoui sera épaulé dans sa mission par Bachiri Redouane, nommé premier entraîneur adjoint, et Laâradj Bousshaba, qui occupera le rôle de deuxième adjoint. La préparation des gardiens de but a, quant à elle, été confiée à Sid Ahmed Maâtallah. Les Tlemceniens ont lancé leur préparation estivale dimanche au stade de Lalla Setti, avec l'objectif de réaliser une meilleure saison après un exercice 2025-2026 conclué à la septième place du classement avec un total de 40 points. Habitué des bancs de touche du football algérien, Omar Belatoui retrouve un nouveau défi après son passage au GC Mascara lors de la précédente saison. Le WA Tlemcen connaîtra son programme pour le nouvel exercice dès dimanche prochain, à l'occasion du tirage au sort du calendrier de la Ligue 2 amateur 2026-2027.

Sanac

SPORT



FOOTBALL - TUNISIE

Haimoudi quitte la direction nationale de l'arbitrage



L'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi a présenté sa démission de son poste de superviseur général de la Direction nationale de l'arbitrage (DNA) de la Fédération tunisienne (FTF), a annoncé le porte-parole de l'instance fédérale, Belhasen Bessamra. Dans une déclaration accordée à l'agence TAP, Bessamra a indiqué que le bureau fédéral de la FTF avait reçu, mardi, une correspondance officielle de Haimoudi (55

ans) l'informant de sa décision de mettre fin à ses fonctions à la tête de la DNA. Le responsable a également précisé qu'une réunion du bureau fédéral sera convoquée dans les prochaines heures afin de désigner un nouveau superviseur général de la DNA, soulignant que ce dossier figure parmi les priorités de la fédération à l'approche du lancement de la nouvelle saison. Haimoudi avait été nommé à ce poste en février 2025

dans le cadre de la réorganisation de l'arbitrage tunisien. Nommé en 2025 pour piloter le secteur de l'arbitrage en Tunisie, Haimoudi a choisi de ne pas poursuivre son aventure, malgré une prolongation intervenue après l'expiration de son premier bail le 30 juin 2026. Cette démission intervient à moins de trois semaines du coup d'envoi du championnat tunisien de Ligue 1, dont la saison 2026-2027 débutera les 22 et 23 août.

TRABZONSPOR (TURQUIE)

L'accueil fou des supporters à Mohamed Salah

Libre depuis la fin de son contrat à Liverpool, Mohamed Salah (34 ans) a été très courtisé, notamment en Turquie. Besiktas a longtemps pensé pouvoir le recruter. Mais finalement, le Pharaon a pris la direction de

Trabzonspor, qui a communiqué sur le sujet : « des discussions ont été entamées concernant le transfert du joueur professionnel de football Mohamed Salah vers notre club ». Mercredi, Salah a voyagé vers la Turquie.

FIorentina (ITALIE)

Un accord avec le Real pour le prêt de Mastantuono

La Fiorentina a obtenu le feu vert dans le dossier Franco Mastantuono. Selon Sky Sport Italia, l'Argentin est arrivé mercredi en Italie pour régler les derniers papiers liés

à son prêt sans option d'achat. L'ultime détail qui bloquait son arrivée a été résolu. Cela consistait à trouver un accord sur la prise en charge du salaire du milieu offen-

sif. D'après le média, la Casa Blanca financera l'intégralité de l'opération. Mastantuono devrait très bientôt devenir la 8e recrue de l'effectif de Fabio Grosso cet été.

INTER MILAN (ITALIE)

Benjamin Pavard refuse deux clubs

La presse italienne a révélé que l'Inter, qui a déjà trouvé un accord avec Tottenham pour le transfert de Cristian Romero, doit d'abord se débarrasser de Benjamin Pavard. De retour de prêt, l'ancien joueur de l'OM n'entre pas dans les plans de Cristian Chivu et de son club. Tuttosport a rapporté que deux clubs ont tenté le coup avec le Français. Il s'agit de Benfica et de Galatasaray. Mais l'international tricolore a refusé les avances des deux équipes européennes. Tuttosport ajoute que Pavard a des touches en Arabie saoudite, du côté d'Al-Ittihad. Ce qui pourrait faire les affaires des Nerazzuri, qui veulent recruter Moussa Diaby et se séparer du gros salaire de l'ex-joueur de Lille. Il reste à savoir si le champion du monde 2018 sera emballé par cette proposition.

FOOTBALL (ESPAGNE)

Victor Osimhen proposé à l'Atlético de Madrid

Et si Victor Osimhen devenait un des gros feuilletons du mois d'août ? Selon le journal Sport et le journaliste Rubén Uría, le bu-teur nigérian souhaite bel et bien quitter Galatasaray cet été. Et surtout, on apprend qu'il souhaite évoluer en Liga. Ses agents l'ont même proposé à un club : l'Atlético de Madrid. Seulement, l'Atlético ne recruterait l'ancien du LOSC qu'en cas de départ d'un attaquant, et pour l'instant, ce n'est pas vraiment la tendance. Son prix aurait été fixé à 75 millions d'euros, mais son salaire serait particulièrement juteux et conséquent, surtout pour un club contre l'Atlético. La donne pourrait changer en cas de départ de Julian Alvarez, mais tout indique que ce dernier va rester.

AS ROMA (ITALIE)

Négociations lancées pour Nahuel Molina

La venue de Givairo Read s'inscrit en pointillé à la Roma, qui a transmis une deuxième offre de 25 millions d'euros (plus 3 millions de bonus) au Feyenoord selon la presse italienne. Si les agents du joueur ont donné leur priorité au club italien et tentent de faire baisser les prétentions néerlandaises, la Roma reste optimiste mais veut se prémunir d'un éventuel arrêt dans les négociations. Pour parer à toute éventualité, le club romain pousse en parallèle sur la piste Nahuel Molina et négocie avec l'Atlético de Madrid pour un montant de 15 millions d'euros plus bonus selon Sky Italia. L'international argentin est une cible de choix pour Gian Piero Gasperini, qui le convoitait déjà à l'Atalanta, et la Roma se tient prête à finaliser son arrivée si Feyenoord refuse de revoir ses exigences à la baisse.

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

Le Real Madrid refuse de s'aligner sur le prix fixé pour Rodri

Le dossier Rodri reste compliqué pour le Real Madrid. Selon les informations de la COPE, Manchester City réclame 80 millions d'euros pour laisser partir son milieu de terrain, un montant jugé bien trop élevé par les dirigeants madrilènes. Les Merengues ne souhaitent pas dépasser les 40 millions d'euros, avec une limite fixée à 50 millions. Cet important désaccord financier freine considérablement les négociations, alors que Rodri demeure l'une des grandes priorités du Real Madrid sur ce mercato. Avant de pouvoir finaliser l'arrivée du milieu espagnol, le club devra également libérer une place dans son effectif, notamment avec le prêt de Franco Mastantuono à la Fiorentina.

Auto-Moto



Le Lexus RX : l'anti-stress sur quatre roues



Vous avez déjà lu ces offres d'emploi ? « Doit s'épanouir dans un environnement de travail sous haute pression et au rythme soutenu. » Et pour quel salaire, exactement ? Des montagnes d'anxiété ? Non merci. Pour moi, l'expérience professionnelle idéale ressemble plutôt à la conduite d'un Lexus RX. On démarre doucement... et on reste dans ce registre. Avec le RX, la seule pression qui existe, c'est celle des pneus. Et je ne possède aucun meuble aussi confortable que ces sièges avant. Pendant la majeure partie de son existence, le Lexus RX a été le genre de voiture qu'on feuilletait sans s'arrêter. Dès qu'il apparaissait dans un magazine automobile, c'était

le signal pour tourner la page. Pourtant, de nombreux conducteurs ne partageaient pas cet avis : le RX a vendu plus de 100 000 exemplaires presque chaque année depuis 2004. Le dernier RX est un peu plus difficile à ignorer. Un profond restylage en 2023 a enfin donné à ce best-seller des SUV compacts de luxe un peu du style qui lui manquait. Ses feux de jour en forme de coche et sa calandre spectaculaire compensent largement une silhouette qui évoque encore un peu Jiminy le raton laveur. En tout cas, il suscite davantage d'émotion que ses rivaux allemands au look trop corporate. Même si le design ne vous touche pas,

le confort enveloppant des sièges avant en cuir chauffants, ventilés et profondément capitonnés saura séduire vos omoplates comme une étreinte. Le réglage électrique continue même de s'ajuster pendant que le véhicule démarre, au lieu de s'interrompre à mi-course comme dans certaines voitures. Un détail minuscule, certes, mais l'un de ces nombreux détails qui, au final, rendent la conduite réellement agréable. Le RX350h F Sport Design, arrivé en 2025, associe la motorisation hybride la moins puissante à la carrosserie plus agressive F Sport, sans pour autant reprendre le châssis spécifique F Sport Handling.

Le Hemi V8 revient à ses racines : Ram abandonne l'hybride eTorque



Le mythique Hemi V8 est toujours bien vivant, après une courte retraite chez les pick-up Ram demi-tonne. En revanche, son système hybride 48 volts et la fonction stop-start automatique disparaissent pour la majorité des modèles 2027, selon Motor1 et une confirmation d'un porte-parole de Ram. Longtemps synonyme de puissance pure, la marque a associé dès 2019 le célèbre Hemi à un système hybride baptisé « eTorque ». Celui-ci remplaçait l'alternateur classique par une batterie 48 volts, apportant un surcroît de couple au démarrage, une meilleure efficacité énergétique et des redémarrages plus fluides, tout en préservant l'héritage V8 et le caractère de la marque. En 2025, le Hemi a connu une brève année d'absence avant que la demande des clients ne le ramène au travail, toujours équipé du système hybride. Aujourd'hui, Ram le rapproche de ses origines. Dès le début de l'année-modèle 2027, la plupart des clients qui opteront pour un Ram 1500 à moteur V8 recevront une version non hybridée du 5,7 litres. Un porte-parole de la marque a précisé à « Car and Driver » : « À partir du début de l'année-modèle 2027, Ram va progressivement abandonner le 5,7 litres Hemi V8 eTorque au profit de la version non hybridée.

Ford allume son V8 Coyote

Le retour de Ford dans la catégorie reine des 24 Heures du Mans est bien engagé. Le V8 badgé Coyote qui équipera sa future LMDh basée sur un châssis Oreca a enfin démarré pour la première fois sur banc d'essai il y a quelques semaines, ouvrant la voie à un premier test complet de la voiture ce mois-ci. En attendant, la marque à l'ovale bleu nous offre déjà un aperçu spécial de ce banc d'essai. Dans une vidéo récemment diffusée, le moteur 5,4 litres effectue un tour complet simulé du Circuit de la Sarthe. Le court extrait ne retranscrit malheureusement pas l'intégralité de la session en audio, mais un article publié sur le blog From the Road de Ford détaille ce qui se passe et pourquoi cela compte pour le développement de cette nouvelle mécanique. On y entend tout de même le moteur hurler jusqu'à 9 000 tr/min, un son qui devrait ravir les amateurs de V8 atmosphériques. La séquence montre également le simulateur « driver-in-loop » de l'équipe Ford Racing, avec un fragment de carrosserie qui pourrait offrir un premier aperçu du design final de la voiture de course. Même s'il ne s'agit pas nécessairement d'une révélation volontaire, l'un des objectifs d'un simulateur DIL est de reproduire exactement le champ de vision du pilote.

Lucid Motors dévoile de nouvelles images du Cosmos



Alors que Lucid Motors s'emploie à sortir de ses difficultés financières et à écarter les rumeurs de faillite, la marque partage de nouveaux détails sur ses prochains modèles. Lors d'une conférence téléphonique sur les résultats, le PDG

Silvio Napoli a dévoilé de nouvelles images du futur Cosmos, un SUV électrique plus compact, et a confirmé qu'une version « plus sportive » du Gravity sera présentée d'ici la fin du mois, lors de la Monterey Car Week. Ces nou-

velles photos montrent le Lucid Cosmos en plein essais par grand froid. Ce modèle reposera sur la nouvelle plateforme mid-size de Lucid et arbore un design à toit fuyant, proche des SUV « coupés » comme le BMW X4. Il sera le premier des modèles plus petits et plus abordables de la marque à arriver sur le marché, avant d'être suivi d'un SUV au style plus classique baptisé Earth. La construction de la nouvelle usine AMP-2 se poursuit en Arabie saoudite ; elle doit commencer à produire le Cosmos au second semestre 2027. De son côté, la version haute performance du Gravity sera dévoilée bien plus tôt, dans quelques semaines seulement, à la Monterey Car Week en Californie. On ignore encore précisément la nature des améliorations techniques, mais on s'attend à des évolutions proches de celles de la version Sapphire de la berline Lucid Air, qui développe pas moins de 1 234 chevaux.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

par hasard c'est Buzancel	↓	pompe- ras désar- mera	↓	code de logiciel pronom intime	↓	soleil lointain	↓	vieil américain incarcé- raient	↓	passion- née	↓	méchan- tes femmes hausse	↓
qavés	→					jamais vieux êtres du futur	→			région déserte problème soudain	→		
fourreau	↓			parodi- que ancienne rage	→								
petit sac végétal	→							épuiser amusant s'il est sacré	→				
réfléter	↓				fanée	→							
pèsera l'embal- lage fendit	→				îleatlan- tique	↓	insigni- fiant	→			note de distrain fleuve à la source	→	traver- seraient
	↓			écornera	→		sondent	↓					très faisables
posée	→			attendri	↓	housse	→			nation d' Amérique arme de poulet	→		
hexaè- dres	↓			diplôme spécial gros lézard	→	assuétir	↓				affirma- tion terrass- sas	→	
chef éthiopien lieu en- flammé	→					très gros	→						
	↓			discerne	→	greffer	↓			arrêt de rame propor- tion	→		
		marque régionale	→	bavarder	↓			munis	→				
double règle	↓	clichés	↓					loupas	→				
		véhicule sportif le sang du milieu	→			éructai	→						stalac- tites bucaux
démon- treras beau perroquet	→					griller	↓			finesse	→		
	↓			dégustes envie amou- reuse	→					jupe malaise	↓	a poil	→
canard à duvet	→					posses- sif	→		capable	→		ressenti	↓
flâner	↓					relation	→		moi pour le psy	↓			
					ruban de bordure mise en ordre	→							
aperçus	→			baraque foraine mère des Cyclopes	↓			porcelet	→				dupée
calomnie	↓							césium au labo	↓				
						élaborée	→						
très calmes	→								passages à pied sec	→			

YÉMEN

Les Houthis affirment avoir ciblé un pétrolier saoudien

Les houthis du Yémen, soutenus par l'Iran, ont annoncé avoir ciblé un pétrolier appartenant à l'Arabie saoudite dans le nord de la mer Rouge à l'aide de multiples missiles balistiques. Le porte-parole des Houthis, Yahya Saree, a précisé avoir visé avec des missiles balistiques le pétrolier saoudien baptisé Wafa, au large de la région de Yanbu, dans le nord de la mer Rouge. Il a soutenu que cette attaque s'inscrivait dans le cadre d'une doctrine visant à « répondre au blocus par le blocus ». Soulignant qu'avec cette dernière frappe, le nombre de pétroliers saoudiens pris pour cible s'élève à 8 depuis l'instauration de « l'interdiction de navigation maritime » qu'ils ont décrétée le 20 juillet, Saree a indiqué que le nombre total de pétroliers saoudiens interceptés et contraints de faire demi-tour en mer Rouge et en mer d'Arabie s'établissait désormais à 29. Le porte-parole a également affirmé qu'à la suite du blocus maritime qu'ils disent imposer à l'Arabie saoudite via le détroit de Bab el-Mandeb dans le sud de la mer Rouge, Riyad a été contrainte de dérouter ses pétroliers vers le nord de la mer Rouge.

Anadolu Ajansi

ESPAGNE

Environ 1100 mineurs pris en charge à Ceuta

Le président de Ceuta, Juan Jesús Vivas, a demandé mercredi l'aide du gouvernement espagnol face à une situation humanitaire jugée « absolument insoutenable », après les arrivées massives de migrants enregistrées la semaine dernière. Environ 1100 mineurs sont actuellement pris en charge dans l'enclave, où l'occupation des structures d'accueil dépasse de 2 600 % leur capacité critique, a-t-il déclaré à la télévision publique TVE. « Nous allons continuer à protéger les mineurs, mais nous vivons une situation absolument limite », a affirmé le responsable du Parti populaire (PP). Juan Jesús Vivas a assuré que Ceuta continuerait d'appliquer le décret-loi prévoyant la répartition des mineurs non accompagnés entre les communautés autonomes espagnoles, tout en estimant que le dispositif avait été dépassé par l'ampleur des arrivées. Le vice-président du gouvernement, Carlos Cuello, a appelé les régions à faire preuve de « solidarité » et dit espérer ne pas devoir saisir la justice pour garantir l'application de la loi. Le président de Ceuta estime par ailleurs qu'environ 6 000 migrants se trouvent encore dans la ville sans avoir été identifiés. Il a dénoncé l'insuffisance des moyens déployés, affirmant avoir alerté Madrid avant les arrivées massives. Il a également mis en doute la coopération des autorités marocaines et qualifié le Maroc de pays « non fiable ».

Anadolu Ajansi

BALÉARES (ESPAGNE)

17 migrants morts après 15 jours à la dérive

Dix-sept migrants sont présumés morts après que deux survivants, secourus au large de l'île espagnole de Majorque, ont déclaré aux autorités que les autres passagers de leur embarcation avaient péri durant la traversée vers l'Espagne, a rapporté l'agence de presse espagnole EFE. Les deux survivants, originaires d'Afrique du Nord, ont été secourus par le Service espagnol de sauvetage maritime et la Garde civile à environ 12,7 milles nautiques au sud-ouest de Majorque. Souffrant de déshydratation et de malnutrition, ils ont été transportés vers un hôpital pour y recevoir des soins. Selon leur témoignage, l'embarcation transportait initialement 19 personnes. Les 17 autres occupants seraient décédés après que le bateau est resté environ 15 jours à la dérive en mer. Les services de sauvetage maritime ont déployé un hélicoptère pour effectuer des recherches dans la zone et ont émis un avis de navigation à destination des navires se trouvant à proximité. Lors d'une opération distincte, les équipes de secours ont intercepté une autre embarcation transportant 15 migrants nord-africains, à environ 30 milles nautiques au sud-ouest d'Ibiza.

Anadolu Ajansi



ROYAUME-UNI

Le Premier ministre envisage une enquête publique sur Epstein

Le Premier ministre britannique Andy Burnham étudie activement la possibilité d'ouvrir une enquête publique sur les activités au Royaume-Uni du défunt délinquant sexuel condamné Jeffrey Epstein. Cette orientation a été confirmée mercredi par la ministre chargée des Victimes, Alex Davies-Jones, dans un entretien accordé à la BBC.

Par Rachid

Selon la ministre, M. Burnham « étudie » sérieusement l'option d'une enquête publique et a accepté de rencontrer les victimes d'Epstein. « On m'a assuré que le Premier ministre prend cette question très au sérieux. Il rencontrera les victimes et examine les options possibles, maintenant qu'il a accès à l'ensemble des informations en tant que Premier ministre, afin de déterminer les mesures que nous pouvons prendre », a déclaré Alex Davies-Jones. La ministre a précisé avoir évoqué la tenue d'une enquête publique avec Andy Burnham et la secrétaire du Cabinet, Dame Antonia Romeo, lors de sa reconduction au poste de ministre chargée des Victimes, après l'entrée en fonction du nouveau Premier ministre. Cette discussion s'inscrit dans un contexte de pression croissante pour que les autorités britanniques examinent en profondeur les liens éventuels d'Epstein avec des personnalités et des institutions du Royaume-Uni, ainsi que la manière dont les survivants ont été traités par le système. Alex Davies-Jones avait démissionné du gouvernement de l'ancien Premier ministre Sir Keir Starmer en mai, accusant l'exécutif de ne pas avoir été suffisamment à l'écoute des survivants de l'affaire Epstein. Son retour au gouvernement sous Andy Burnham marque un tournant symbolique. Elle a indiqué que le nouveau Premier ministre s'était engagé à « travailler avec nous pour engager des réformes systémiques au bénéfice de toutes les victimes ». L'affaire Epstein, qui a éclaté au grand jour avec l'arrestation et le suicide du financier américain en 2019, continue de soulever des questions internationales sur les réseaux d'influence, les failles des systèmes judiciaires et la protection des victimes de violences sexuelles. Au Royaume-Uni, plusieurs voix, parmi les survivants et les associations, réclament depuis des années une enquête indépendante

capable d'examiner non seulement les faits passés, mais aussi les éventuelles manquements institutionnels. En acceptant de rencontrer les victimes et en ouvrant la porte à une enquête publique, Andy Burnham envoie un signal fort de rupture avec l'approche précédente. Une telle enquête, si elle était lancée, pourrait prendre la forme d'une commission indépendante dotée de pouvoirs d'investigation étendus, capable d'entendre des témoignages, d'examiner des documents et de formuler des recommandations destinées à prévenir de futurs abus. La ministre a souligné que le Premier ministre dispose désormais, grâce à ses nouvelles fonctions, d'un accès complet aux informations disponibles, ce qui lui permet d'évaluer l'ensemble des options avec une vision d'ensemble. Cette démarche s'accompagne d'un engagement plus large en faveur de réformes structurelles destinées à améliorer le soutien apporté aux victimes de violences sexuelles et à renforcer les mécanismes de protection. Les associations de survivants ont salué, dans un premier temps, cette ouverture. Beaucoup d'entre elles rappellent que la confiance des victimes envers les institutions a été profondément ébranlée et que seule une démarche transparente et indépendante pourra commencer à la restaurer. La perspective d'une rencontre directe avec le Premier ministre est également perçue comme un pas important vers une reconnaissance officielle de leur expérience. Reste à savoir quelle forme prendra concrètement l'action du gouvernement. L'ouverture d'une enquête publique nécessite un cadre juridique précis, des moyens financiers et un calendrier. Elle soulève aussi des questions délicates de coopération internationale, de protection des données et de respect de la vie privée des personnes concernées, qu'il s'agisse des victimes ou des personnes citées dans les dossiers.